

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Où Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

J U I N 1745.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté la Reine de Hongrie &
de Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLV.

*Avec Privilège de feu Sa Majesté Impériale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à présent 42. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à presens 45. vol.

393
LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Juin 1745.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature
& autres remarques curieuses.*

GUILLAUME DESPREZ & Pierre-Guillaume Cavelier, Libraires-Imprimeurs, demeurans à Paris rue St. Jacques, à St. Prosper & aux trois Vertus, donnent avis au Public qu'ils viennent de mettre en vente un Ouvrage en six volumes in douze, qui a pour titre : *Histoire des Sacremens, ou de la maniere dont ils ont été célébrés & administrés dans l'Eglise, & de l'usage qu'on en a fait depuis les Apôtres jusqu'à présent.* Composé par Dom C. CHARDON, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes. 1745.

Quoique ce titre annonce assez de lui-même quel est le sujet dont l'Auteur s'est proposé de traiter dans les six volumes in douze qui composent cet Ouvrage, il le développe un peu plus au long dans un Avertissement très-court, qu'il

a mis à la tête du premier, où il dit que la lecture des œuvres du Pere Morin (il entend ce qu'il a écrit sur la Pénitence & les Ordinations) lui a fait naître la pensée d'entreprendre en nôtre langue une Histoire suivie & détaillée des Sacremens, en choisissant les principaux faits, qu'il a tâché d'exposer d'une maniere claire & précise, autant que chaque sujet le lui a permis; qu'il s'est attaché sur-tout aux Auteurs anciens, aux Peres, aux Conciles, & aux Decrets des Papes, comme aux sources les plus pures.

Il ajoute qu'il ne s'est pas contenté de représenter les divers changemens survenus par la succession des tems dans l'administration & l'usage des Sacremens dans l'Eglise Catholique: Qu'il a de plus fait voir de quelle maniere ils s'administrent dans les anciennes Communions Chrétiennes séparées de la nôtre, & que deux motifs l'y ont engagé. « Premièrement, dit-il, » j'ai cherché en cela à satisfaire la curiosité du » lecteur. On fait que le récit de ce qui se passe » dans les Pays fort éloignés, fait à peu près » la même impression sur les esprits, que celui » des faits arrivés dans les tems reculés. Ainsi » j'ai eû faire plaisir à ceux qui liront cet » Ouvrage, en leur apprenant ce qui se prati- » que chez les Chrétiens Orientaux par rapport » à la matiere que je traite. La seconde & » principale raison qui m'a déterminé à cela, » est que j'ai jugé qu'il étoit avantageux à » l'Eglise Catholique de montrer que les peu- » ples de ces Communions ont conservé les rites » essentiels des Sacremens qui nous sont com- » muns avec eux; rien n'étant plus propre à » convaincre tout esprit raisonnable, que l'E- » glise n'a rien innové en ce genre, que quand » on

» on voit ceux qui se sont séparés d'elle depuis
» tant de siècles, convenir dans la pratique des
» choses qui supposent une même créance. »

Enfin il avertit qu'il a été très-attentif à écarter par tout les termes injurieux & méprisans, comme contraires à la charité qui est l'ame du Christianisme; & que pour n'offenser personne, il n'a donné à ceux mêmes qui vivent dans des Communions séparées de la nôtre, que les noms qu'ils ont pris eux-mêmes, quoiqu'il se soit trouvé de tems en tems dans la nécessité de réfuter leurs opinions.

Telle est l'idée que l'Auteur donne de son Ouvrage dans le discours qui est à la tête, renvoyant aux Avertissemens particuliers qu'il a semés çà & là dans le corps du Livre, ceux qui voudront s'en former une idée plus étendue.

Ceux qui le liront remarqueront que son but principal est de découvrir l'origine des rites, tant anciens que modernes, avec lesquels les Sacremens ont été administrés, de faire voir ce qu'on y a ajouté, & ce qu'on en a retranché dans la suite; quelles étoient les cérémonies qui accompagnoient ces rites principaux & essentiels, comment on se préparoit à recevoir la grace des Sacremens, & enfin de faire connoître les usages tant légitimes qu'abusifs, que l'on en a fait dans toute la suite des siècles. C'est ce qui l'engage dans la discussion d'un grand nombre de faits historiques, & à éclaircir quantité de canons des Conciles, & de passages difficiles des anciens Ecrivains Ecclésiastiques, qu'il a été souvent obligé de comparer les uns avec les autres, pour faire disparoître les contrariétés apparentes, que les personnes peu versées dans la lecture de leurs ouvrages

croient appercevoir, & les concilier ainsi entre-eux.

Tous les Sacremens ne lui fournissent pas une matiere également abondante. Il en est quelques-uns sur lesquels il s'est beaucoup plus étendu que sur les autres. Et pour présenter au lecteur une idée abrégée de ce que contient l'Ouvrage, il est bon de lui exposer en peu de mots ce qui est renfermé dans chacun de six volumes.

Le premier comprend les Sacremens de Bap-tême & de Confirmation. Celui-ci ne fait pas le tiers du volume. L'autre est beaucoup plus étendu, parce qu'il y est traité non-seulement du tems, du lieu, de la maniere dont il a été conféré, aussi bien que de ses effets, & de ceux à qui il appartenoit de le donner, mais encore du Catechumenat qui étoit la préparation au Bap-tême, & sur lequel il y a quantité de choses utiles & curieuses à dire, tant sur les différentes especes de Catechumenes, que sur les exercices qu'on leur faisoit pratiquer, & sur les instructions qu'on leur donnoit, les prières & les exorcismes que l'on faisoit sur eux, & enfin les rits qui précédoient immédiatement le Bap-tême.

Dans le second Tome il entreprend de parler de l'Eucharistie comme Sacrement, sans entrer néanmoins dans les preuves de la présence réelle de Jesus-Christ, parce que c'est une matiere purement dogmatique, & approfondie dans les excellens écrits que l'on a publiés dans ces derniers tems contre les Sacramentaires; l'Auteur se contente de parler de l'obligation des dons sacrés, de la Consécration & de la distribution qui s'en fait par les Ministres de l'Eglise; ce qui l'engage à traiter de la maniere dont se
faisoit

faisoit autrefois la Communion tant dans les assemblées des Fidèles, que dans les maisons particulières, & de diverses choses qui ont rapport à cette matière, aussi-bien que des usages & des pratiques tant légitimes qu'illégitimes qui se sont introduites autrefois à cet égard. Ce second Tome comprend outre cela une partie de l'Histoire du Sacrement de Pénitence; c'est-à-dire, la première Section, où il est parlé du Tribunal dans lequel les Prêtres exercent l'autorité qu'ils ont reçue de Jesus-Christ d'absoudre ou de lier le pecheur, & une partie de la seconde qui traite de la manière dont s'est faite en tout tems la confession des pechés tant secrète que publique.

La troisième Section occupe presque entièrement le troisième Tome. Elle a pour titre: *De l'action de la pénitence, ou de la discipline extérieure que l'Eglise a observée depuis les premiers siècles jusqu'à présent, à l'égard des pecheurs tant Clercs que Laïques, pour les guérir des plaies du péché, & les punir des fautes commises depuis le Baptême.*

Cette Section, à cause de la vaste étendue des matières qu'elle renferme, est divisée en quatre Parties, dont la première, outre diverses observations sur différens points de la discipline de la Pénitence en général, comprend les usages & les maximes sur cette matière reçues dans l'Eglise, depuis les tems Apostoliques jusques vers la fin du troisième siècle. Dans la seconde Partie on représente cette même discipline telle qu'elle a été observée depuis le tems des persécutions jusques sur la fin du septième siècle. Cela donne lieu à l'Auteur d'expliquer au long en quoi consistoient ces quatre fameuses Stations

gions de la Pénitence, dont il est si souvent fait mention dans les Ecrits des Anciens, & de faire diverses remarques curieuses & intéressantes, qui tendent à éclaircir une matiere si importante. On voit dans la troisième Partie que l'Eglise, dans le moyen âge, a conservé le même esprit; & que la discipline de la pénitence, quoique changée en divers points, n'a pas été moins rigoureuse en ce tems, que dans les siècles les plus florissans.

Le quatrième Volume commence par la quatrième Partie de cette troisième Section. Cette Partie est proprement l'histoire de la chute de la Pénitence, dont l'Auteur fait voir la décadence, & les différentes causes qui y ont concourûs. Elle est suivie de la quatrième Section, qui traite de l'absolution ou de la réconciliation des pecheurs, tant secrète que publique. Après quoi l'on trouve un Recueil de différentes pieces authentiques, qui forment toutes ensemble une espèce de Code Pénitentiel, & qui représentent au naturel l'état de la pénitence dans les différens âges de l'Eglise jusqu'à ces derniers tems. Le Traité de l'Extrême-Onction termine ce volume.

Le cinquième est tout entier de l'Ordre. Il est divisé en trois Parties ou Sections; dont la première regarde ce qui précédoit l'Ordination. L'Auteur y traite, non-seulement des Ordres mineurs, qui étoient, & qui sont encore aujourd'hui, comme un préalable à ce qui s'appelle proprement le Sacrement de l'Ordre; mais encore de la maniere dont s'est faite dans tous les siècles l'élection des Ministres du premier & du second ordre. Dans la seconde Partie il est question des divers rits & formules de l'ordina-

l'ordination des Evêques, des Prêtres, des Diacres, & des questions qui ont été agitées autrefois au sujet de celles qui avoient été faites contre l'ordre des canons. Enfin dans la troisième on fait voir la prééminence des Evêques au-dessus des Prêtres. On y traite de la subordination des Evêques les uns aux autres, de l'origine des dignités de Métropolitains, d'Exarques, de Patriarches, de Primats, & des Prérogatives attachées à tous ces rangs.

Le reste de cette Partie du Traité de l'Ordre se trouve dans le sixième Volume. Il y est question des changemens arrivés dans l'Ordre hiérarchique par les entreprises des Archiprêtres, des Archidiares, des principaux Officiers du Pape & du Patriarche de Constantinople. On y voit aussi ce qui concerne les anciens Oeconomus des Eglises, les Défenseurs, les Avoués ou Vidames &c. On recherche l'origine de tous ces Officiers; on fait voir les avantages dont ils ont joui; la décadence de ceux qui ne subsistent plus, & ce qui reste de prérogatives à ceux qui se sont conservés jusqu'à présent. Tout cela est suivi de l'Histoire du Sacrement de Mariage, dans laquelle on montre de quelle maniere il s'est célébré de tout tems, & dans toutes les nations Chrétiennes. On y parle aussi des empêchemens, & l'on tâche de découvrir comment, en quel tems, & par qui ils ont été établis. Ce Volume est terminé par la Table générale des matieres renfermées dans les six Volumes.

Voilà en peu de mots quelles sont les matieres que l'Auteur a traitées dans cet Ouvrage, qu'il n'a point cherché, dit-il, à grossir, mais qu'il s'est toujours étudié à réduire dans les bornes les plus étroites qu'il lui a été possible.

En effet, en considérant la vaste étendue & l'importance des choses qu'il renferme, on peut dire qu'il lui a plus coûté d'étude & de travail pour le rendre court, que pour amasser les matériaux qui devoient entrer dans sa composition.

Un Ouvrage de cette nature ne peut être qu'utile aux Chrétiens de tout état. Les Ecclésiastiques y verront quelle est l'origine des saintes cérémonies qui se pratiquent dans la célébration & l'administration des mystères dont ils sont les dispensateurs. Les Laïques y apprendront d'une part avec quelle simplicité majestueuse nos peres ont administré les choses saintes; & de l'autre, comment ils se doivent eux-mêmes préparer à recevoir les Sacremens, & à puiser dans ces sources divines les graces dont ils ont besoin pour mener une vie qui réponde à la sainteté de nôtre Religion.

L'Auteur, pour inviter les gens de toute condition à la lecture de son Livre, semble avoir voulu l'affortir au goût de tout le monde. Les personnes pieuses y trouveront de quoi nourrir leur piété par le récit d'une infinité d'histoires édifiantes qu'il y a répandues, & qui toutes ne tendent qu'à inspirer le respect pour la Religion, & pour la sainteté des mystères que Dieu a mis en dépôt dans son Eglise.

Les gens de Lettres y verront avec plaisir quantité de traits de l'antiquité Ecclésiastique fort curieux, & même quelques-uns de l'antiquité Profane qui ont quelque rapport avec les usages reçus dans l'Eglise. Nous pourrions, si l'Auteur nous le permettoit, apporter des preuves de ce que nous disons ici, en produisant les lettres pleines d'éloges qui lui ont été écrites par des

Anti-

Antiquitaires habiles, à qui il avoit communiqué son Manuscrit, & l'Imprimé avant qu'il ait paru en public.

Enfin les Théologiens y trouveront les pièces autentiques sur lesquelles ils doivent former leurs conclusions, & prononcer leur décisions en cette matiere, sur laquelle il y a tant de partage de sentimens parmi eux. Ceux qui ont étudié à fond cette science que l'on a moins défrichée, & celle qui demande le plus d'érudition : Que pour y faire des découvertes, il ne suffit pas d'avoir beaucoup de pénétration d'esprit, & d'avoir lû l'Ecriture sainte, & quelques-uns des saints Peres les plus estimés, mais qu'il faut de plus être instruit à fond des pratiques & usages des Eglises de toutes les nations & de tous les tems. C'est faute d'avoir acquis ces connoissances, que l'on voit tant de Théologiens hardis à prononcer sur ce qui constitue l'essence des Sacremens, & par une suite nécessaire, tant de diversité & d'opposition de sentimens en cette matiere. Cette histoire les aidera à former leurs conclusions avec connoissance de cause, & quelquefois à suspendre leur jugement sur des points qui ne sont point assez éclaircis, & sur lesquels on doit attendre la décision de l'Eglise.

L'Académie des Inscriptions & Belles Lettres établie à Paris, fit le 27. Avril sa rentrée publique, & Mr. Freret qui en est Secretaire, y lut l'éloge de feu l'Abbé Gedoyn. Le 28. l'Académie Royale des Sciences fit aussi sa rentrée publique. Mr. de la Condamine y lut un Extrait des observations diverses qu'il a faites dans son voyage depuis la mer du Sud jusqu'à la côte du Bresil, par la riviere des *Amazones* & par les colonnes

colonnes du *Para* de Cayenne & de Surinam
 L'Abbé Nollet lut dans la même séance un Mé-
 moire touchant quelques observations nouvelles
 qu'il a faites sur l'électricité des Corps. Il
 proposa en même-tems un système pour expli-
 quer cette merveilleuse propriété.

Le mot de la dernière Enigme est le *Fer à cheval*.

E N I G M E.

Apprenez si je suis puissante,
 J'ai deux mille Pages de compte fait
 Que rien au monde n'épouvante :
 Leur teint uni, toujours blanc comme lait,
 Est d'une grace assez charmante.

Leur taille dégagée a pour plus grand attrait
 Une égalité surprenante ;
 Et le regard le plus parfait
 N'y trouve point de différence,
 Tant exacte est leur ressemblance.

Par leur moyen les plus beaux esprits galans
 En éprouvant une agréable peine,
 Ont de quoi s'occuper pour plus d'une semaine,
 S'ils ont dessein d'exercer leurs talens,
 Et d'en rendre au public les effets évidens.

Ainsi je suis utile & même nécessaire
 A cent sortes d'affaires,
 D'honneur & de fortune aussi-bien que de cœur ;
 Vous le savez, ami Lecteur,
 Vous en êtes souvent le témoin oculaire.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Baviere: De l'état de trouble, d'agitation, de violence dans lequel nous laissâmes le mois dernier cet Electorat, il a passé d'un coup à l'état de paix & de tranquillité. Révolution heureuse pour les peuples; car tout leur annonçoit une suite funeste de ces calamités sous lesquelles ils n'ont cessé de gémir depuis le commencement de cette fâcheuse guerre, mais surtout la déclaration faite par le Comte de Thöring, que l'Electeur ne se prêteroit jamais à un *accommodement* avec la Cour de Vienne dans lequel ses Alliés ne fussent compris, puisque cette déclaration n'eut lieu qu'après le Rescrit publié de S. A. E. * & ensuite d'une négociation en apparence épuisée de Mrs. de Loos & de Orost, dont les Principaux portés à la paix, ne cherchoient, par leur envoi, que de la rétablir entre les deux augustes Maisons d'Autriche & de Baviere. Mais l'époque de cet événement on peut la fixer à un coup frappé près de *Pfassenhoven*. Nous en allons montrer les circonstances dans le récit de ce qui s'est passé en ce Pays.

Lorsque les troupes Bavaoites après l'affaire de *Vilsboven* se retirèrent le 5. Avril des environs de *Landshut*, pour se replier, comme on l'a dit, du côté de *Freyfinghen*, elles laisserent dans le Château d'*Isferck* 400. hommes du Régiment

Y.
Suite du
Journal des
opérations
en Baviere.

* Cette pièce est inserée tout au long dans nôtre dernier Journal, pag. 319. & suivantes.

ment Hessois de Baumbach pour couvrir leur retraite. Mais les Hongrois ayant coupé ce détachement, l'obligerent à se rendre prisonnier de guerre.

Comme c'étoit pour lors une nécessité de couvrir *Munich*, & d'être à portée de secourir cette Capitale, au cas d'un dessein formé de la surprendre par la droite de l'*Iser*, l'Armée Bavaroise ne crut pas devoir demeurer dans la position qu'elle avoit prise près de *Freyfinghen*. Le 11. elle se remit en marche pour aller camper dans la plaine qui est entre cette dernière Ville & *Munich*. Le Général Bathiani commandant l'Armée Autrichienne, & qui après la retraite des Bavaois de *Landshut*, les avoit poursuivis jusqu'à *Mosbourg*, voyant qu'ils venoient de quitter aussi les environs de *Freyfinghen*, y marcha le 12. avec un gros corps, dont une partie fut détachée le même jour pour s'approcher des Bavaois. Pendant leur marche de *Mosbourg* à *Freyfinghen*, & de *Freyfinghen* dans la plaine de *Munich*, ils ont eu plusieurs escarmouches avec la Cavalerie Hongroise qui les a poursuivis; mais le tout s'est réduit à quelques morts & blessés de part & d'autre. Les choses étoient dans cette situation, & le Général Bathiani continuoit à faire avancer des troupes dans la plaine de *Munich*, lorsque le Prince de Saxe Hildbourghausen & le Général de Saint Germain prirent la résolution de les attaquer avant qu'elles fussent rassemblées en plus grand nombre. Ils exécuterent ce dessein le même jour 12. Avril, & attaquèrent les Autrichiens avec la plus grande partie des troupes Bavaoises. Le combat fut très-animé de part & d'autre, & les Bavaois obligerent les Autrichiens de se replier

replier sur *Mosbourg* avec quelque perte. Mais ceux-ci y ayant reçu un renfort considérable, firent volte-face, & attaquèrent les premiers de façon qu'ils en renversèrent une partie, & mirent l'autre en fuite. On fait monter à 700. hommes leur perte dans cette action. Celle des Autrichiens peut aller à la moitié.

La position de ceux-ci, après s'être repliés sur *Mosbourg*, leur entretenoit une communication avec les troupes qu'ils avoient à *Landsbut*. Ils y demeurèrent le 13. Mais les troupes Palatines qui étoient sur la gauche du *Danube*, ayant passé ce fleuve la veille, & s'étant réunies avec le corps de troupes Françoises commandé par le Comte de Segur, pour marcher vers l'*Amper*, & s'y joindre avec les Bavaois, cette manœuvre détermina le Général Bathiani à se porter en avant, avec la plus grande partie de son Armée, afin d'attaquer les premiers. Il les atteignit près de *Pfaffenhoven*, & les y attaqua avec tant de vigueur, qu'il les mit en desordre, & en défit un grand nombre. Le reste fut dispersé & obligé de se retirer avec beaucoup de confusion; plus de 1800., hommes des François & Palatins sont restés morts ou dangereusement blessés sur le champ de bataille. 500. qui s'étoient jettés dans *Pfaffenhoven*, y furent faits prisonniers. La perte des Autrichiens a été d'environ 800. hommes dans ce combat, qui a été décisif pour eux, puisqu'il les a rendus de nouveau maîtres de la Baviere: Car les troupes de l'Electeur, qui pour lors étoient à *Dachau* sur l'*Amper*, n'ayant pû y être jointes par les François & les Palatins, elles se sont repliées sur *Friedberg*; & le reste du Corps que le Comte de Segur & le Marquis de Rupelmonde commandoient, ayant été coupé
d'ave

II.
Action près
de *Pfaffen-*
hoven.

d'avec les Bavaurois, n'a eu d'autre parti à prendre que celui d'une retraite précipitée du côté de *Rain* & de *Donawertg*. La garnison que les troupes Palatines avoient laissée dans *Neubourg*, abandonna en même tems cette Place; & le Corps de Hessois se voyant ainsi seul, après être marché jusques dans la plaine de *Munich*, a passé l'*Amper* en se repliant pareillement sur *Friedberg*.

Cette déroute de l'Armée auxiliaire dont nous interrompons ici le fil, a précipité l'événement qui a ramené la Paix dans la *Baviere*. L'Electeur informé des mouvemens que faisoient les Autrichiens après le combat de *Mosbourg*, ne balança plus d'exécuter le dessein de se retirer de *Munich* à *Augsbourg*. Il partit le 13. & arriva le lendemain en cette Ville accompagné du Prince Clement. La plupart des Seigneurs & Ministres attachés à la personne de Son Altr. Electorale s'y sont rendus en même tems; ainsi que Mr. de Chavigny Ambassadeur de France, le Comte del Bene Ambassadeur d'Espagne, Mr. de Klinggraff Ministre de Prusse, & le Ministre de Hesse-Cassel. Pour l'Electrice Douairiere & les Princesses, elles resterent dans *Munich*.

Le Comte de Segur arriva aussi le 16. à *Augsbourg*, & ne s'y arrêta que ce jour-là, en étant reparti le lendemain pour rejoindre le corps de troupes qu'il commande. Le Général Bathiani, en attendant l'arrivée des troupes qui étoient derrière l'*Iser* pour s'avancer en force sur la *Lech*, fit prendre ce jour-là les devans au Général Bernelau vers *Friedberg*, & au Général Trips vers *Rain* & *Donawertsh*, avec 12. à 13. mille hommes. L'avant-garde de ce corps pa-
sur

eut dès le 18. à *Aitzhausen* sur la *Paar*. A son approche les troupes Bavaoises & Hessoises passerent la *Lech* en rompant leurs ponts derriere elles, pour se couvrir de la gauche de cette riviere, & conserver la communication avec le *Danube*. En abandonnant *Friedberg*, elles ont mis le feu à un magazin qu'on y avoit établi.

L'accommodement entre la Reine de Hongrie & de Boheme & l'Electeur, paroissoit de saison dans une conjoncture si serrée. Les ouvertures en avoient déjà été faites à *Augsbourg* par le Comte de *Seckendorff* & le Prince de *Furtemberg*, & la négociation s'est continuée à *Niederschöngau* sur la frontiere du *Tirol*, où s'est trouvé le Comte de *Collaredo* Ministre de la Cour de *Vienne*, avant que l'Electeur n'arrivât à *Augsbourg*. Il y a eu entre ce dernier & Mrs. de *Seckendorff* & de *Furtemberg* qui s'y étoient rendus, une conférence sur les moyens de parvenir à une suspension d'armes. Mais comme les Ministres Bavaois prétendoient que la neutralité de l'Electeur ne devoit être astreinte qu'à certains objets, on s'est séparé sans rien conclure, dans l'espoir cependant de renouer les choses dès que l'on y verroit plus de facilité. Le Comte de *Seckendorff* & le Prince de *Furtemberg* revinrent là-dessus le 15. à *Augsbourg*, & rendirent compte à l'Electeur de leur voyage. Ce Prince donna alors des pleins-pouvoirs plus amples au Comte de *Seckendorff*, qui partit ensuite pour regler les conditions de paix à *Fuessen* sur la *Lech*, avec le Comte de *Collaredo*: Et dans une conference assez longue, on convint des articles de l'accommodement, que les deux Ministres signerent le 20. Ils portent entre-autres choses « Que l'Electeur embrasse la neutralité

III.

Convention
d'accommodement avec
la Cour de
Vienna

» pour tout le tems de la présente guerre : Que
 » Son Altesse Electorale congédie les troupes
 » auxiliaires qui ont été employées à son ser-
 » vice : Qu'elle s'engage à séparer les siennes ,
 » pour leur faire prendre des quartiers sur le
 » pied dont on conviendra de part & d'autre :
 » Que la Reine de Hongrie consent de retirer
 » ses troupes du Haut Palatinat & de la Ba-
 » vière , à la réserve des Places d'*Ingolstatt* , de
 » *Braunau* & de *Schardingén* , qui continueront
 » d'être occupées par des garnisons de trou-
 » pes Autrichiennes jusqu'à la conclusion de
 » l'accommodement définitif &c. » On est de
 plus convenu de travailler sans délai à cet ac-
 commodement , par l'entremise des Puissances
 Maritimes & du Roi de Pologne Electeur de
 Saxe : Que l'Electeur , pour poser un fondement
 solide à la réconciliation , s'engage , par provi-
 sion , de reconnoître les droits & les titres de la
 Reine de Hongrie : Que cette Princesse promet
 de son côté d'accorder à l'Electeur tous les avan-
 tages qui peuvent le dédommager de l'entière
 renonciation à ses prétentions sur la succession
 Autrichienne &c.

Tels doivent être les Préliminaires de l'accom-
 modement entre la Reine & l'Electeur ; peut être
 se trouvera-t-il quelque chose à y ajouter ou à en
 diminuer , lorsque le Traité en paroitra. Cepen-
 dant presque tous les Généraux & Ministres Bava-
 rois y ont eu part , ayant été d'avis , vû l'extrémité
 où les choses se trouvoient , de ne plus en différer
 la conclusion : Et c'est de cette manière que la Ba-
 vière se trouve enfin pacifiée. Dès le lendemain
 de la signature de la Convention , les Equi-
 pages de Son Altesse Electorale partirent d'*Augst-
 bourg* pour retourner à *Munich* , & elle les suivit
 le

le 23. avec toute sa Cour, qui se retrouve depuis le 24. dans cette Capitale, à la grande joye de tous les habitans. Le Comte de Colloredo l'y a accompagné, étant venu de *Fuessen* à *Augsbourg* immédiatement après l'heureux succès de la grande affaire qui réconcilie sa Souveraine avec Son Altesse Electorale. Les Ministres de France, d'Espagne & de Prusse sont restés à *Augsbourg*, afin d'y attendre des ordres de leurs Cours, par rapport à leur destination.

Achevons maintenant le Journal des opérations guerrières. Le Felt-Maréchal de Bathiani après la victoire qu'il temporra le 15. Avril sur les François & Palatins à *Pfaffenhoven*, s'est arrêté sur la *Lech* pour rassembler ses forces, & faire les dispositions nécessaires de marcher sur le *Rhin*; mais ses troupes légères qui furent mises à leur poursuite, entrèrent le 19. dans *Donawerth* que les François avoient abandonné le 18. Elles ne s'y sont cependant pas arrêtées, ayant poursuivi, harcelé & fort inquiété le Corps du Comte de Segur qui se retiroit à force par la *Souabe* sur le *Necker*. Des magasins, des chariots de bagages, & même quelques pièces d'artillerie, qui faute de chevaux ne purent être emmenées avec quelque facilité, tombèrent successivement en leur pouvoir dans cette poursuite, jusqu'au 27. que le Comte de Segur arriva sur le *Necker*, & le passa le jour suivant.

Les troupes Françoises qui étoient vers le Lac de *Constancè*, & dans la Ville de ce nom, de même que dans toute la *Soisabe*, s'en étoient retirées avant ce jour, marchant avec une même diligence au *Necker*, où s'est faite leur jonction avec celles revenues de *Baviere*. La plus grande partie de ces troupes retourne sur le

Haut-Rhin, ayant envoyé en *Alsace* l'artillerie, les munitions de guerre & les fourrages qui se trouvoient tant dans *Constance* que dans les Villes forétietes : Il n'y a eu que quelques pièces de canon, que la garnison de *Constance* encloua en sortant de cette Place, & d'autres qu'elle jeta dans le Lac. L'entiere démolition des ouvrages de *Fribourg* & de la Tour de *Rhinfelden* qui faisoit la principale force de cette dernière Place, a précédé leur sortie de ces Pays.

Quant aux troupes Palatines, après l'échec qu'elles ont reçu conjointement avec les François, elles sont aussi arrivées sur le *Necker* sans perte ultérieure, n'ayant pas été poursuivies dans leur retraite. Mais on veut avoir quelque explication de la Cour de *Cassel*, avant qu'on ne permette aux Hellois le libre retour chez eux. Pour les troupes Bavoises elles se mirent d'abord à camper entre *Munich* & *Augsbourg*, en attendant l'ordre pour leur destination. L'Armée Autrichienne de son côté a été jointe par la plus grande partie des troupes qui étoient restées en arriere, & par les gros bagages, dans le dessein aparent de suivre son avant-garde sur le *Necker*, & d'ouvrir une seconde campagne sur le *Rhin*, après avoir siglorieusement fini celle de *Baviere*, quand les choses seront mieux décidées. Voici la disposition pour l'ordre de bataille de cette Armée.

IV.

Etat & ordre de l'Armée de Baviere.

PREMIERE LIGNE. Les *Lieutenans-Généraux* de *Holli*, *Beinclau* & *Mercy-Argenteau*, & les *Généraux-Majors* de *Schmerzing*, *Rockendorff*, *Louis Palfy* & *Serbelloni*.

Régimens. *Bathiani*, *Portugal*, *Bentheim*, *Hildbourghaufen*, *Jeune-Königsegg*, *Keil*, *Beinclau*, *Forgatsch*, *Stahrenberg*, *Mercy*, *Wurmbrand*, *Lobkowitz* & *Ballayra*.

SECONDE LIGNE. Les *Lieutenans - Généraux* de Palfy, Lucan & Piccolomini, & les *Généraux-Majors* de Gros, Thierheim, d'Andlau & Gelhay.

Régimens. Holly, Cordua, Waldeck, Wolfenbittel, Vivari, Betlem, Schulenburg, Zoltern & Olonne.

CORPS DE RESERVE. Les *Généraux - Majors* de Trips & Minsky, qui ont sous leurs ordres les Régimens de Baroniai & de Bartholotti, le Corps des Warasdins, Temeswariens, les Mili-ces de la Theifs & le Régiment de Trips.

Cette Armée est d'environ 39. mille hommes. Le Comte de Traun vient la commander en chef.

Pour les troupes réglées de la Reine & les Croates qui étoient encore au commencement de Mai dans le Comté de *Bregance*, on croit qu'elles partiront incessamment pour aller renforcer l'Armée du Prince de Lobkowitz en *Italie*. Elles ont été courageusement soutenuës tout le tems qu'elles y ont été, par les payfans, particulièrement lors des mouvemens que faisoient les troupes Françoises dans l'*Autriche-Antérieure*, pour s'avancer, ainsi que nous l'avons dit le mois passé, vers les confins de la Baviere. Car à peine ces payfans du Comté de *Bregance* s'en furent-ils apperçus, qu'ils prirent les armes, forts d'environ douze mille hommes, se divisèrent par Compagnies de cent hommes, chacune avec un drapeau aux armes de la Maison d'Autriche, avec le nom de la Reine, & ces mots au-dessous, *Fidèles jusqu'à la mort pour le service de nôtre illustre Souveraine*, & se mirent en marche sur trois colonnes pour inquiéter les François dans les postes où il y avoit encore de

leurs troupes. Le Régiment de Rougrave, Huf-fars, a même été attaqué près de *Leuthkirch*, par une troupe de ces payfans qui en ont fort maltraité trois Compagnies, les soldats en ayant été en partie tués, blessés, & faits prisonniers. Après cet avantage, les payfans menant avec eux trois pieces de campagne, s'avancerent vers le Château de *Zeil* pour l'attaquer. Mais ceci n'étoit pas de leur ressort; la garnison Françoisise qui l'occupoit, lâcha sur eux ses canons par reprises, & c'en fut assez pour les obliger de se retirer, & d'abandonner l'entreprise. Ils ont continué cependant de tenir la campagne, & de faire des courses dans tous les districts où il y avoit des troupes Françoisises cantonnées, jusqu'à l'entière évacuation de leur Pays par ces troupes. Zèle ardent; mais ce qui l'animoit peut-être le plus, étoit que les François traitoient ces payfans de vagabonds, & faisoient pendre, sans autre forme de procès, tous ceux qui leur tomboient entre les mains.

On recommence à parler d'une Armée d'observation que les Cercles assembleroient sur le *Necker*, & de renforcer les garnisons de *Philipsbourg* & de *Kehl*. Les Etats de celui de *Soisabe* assemblés à *Ulm*, ont fortement agité cette matiere. Et ceux de *Franconie*, qui tiennent leur assemblée à *Schweinsfurth*, ont accordé le passage à l'avant-garde de l'Armée Autrichienne, en ayant été requis par le Général *Bathiani*, qui leur a écrit le 20. Avril une Lettre réquisitoriale à ce sujet.

Passons pour un moment aux Armées qui sont sur le *Rhin*, puisqu'il n'y a jusqu'au 9. Mai aucun événement de conséquence à en rapporter, depuis ce qu'en présentent nos derniers mémoi-

res, les coups de la petite guerre étant les seuls qui ayent été frappés, & qui continuent, avec quelques prises de part & d'autre en hommes, en chevaux, en chariots de bagages & en batteaux.

L'Armée des Hauts - Alliés commandée par le Duc d'Ahrenberg, étoit encore le 10. Mai dans la position qu'elle prit le 15. Avril en mettant son quartier-général à *Vallendar* à une lieuë de *Coblence*, n'y ayant fait nul changement, quoique ses dispositions & l'établissement de divers ponts, en eussent annoncé, soit pour repasser la *Widebach* & marcher en avant, soit pour se porter où les circonstances auroient rendu sa présence nécessaire; car les ordres étoient journaliers pour un décampement, jusques-là qu'après s'être tenuë sans cesse prête à abandonner son camp, les chevaux étoient sellés, & la plus grande partie des tentes abattuës le 8. Mai, lors qu'un nouvel ordre la retint à *Vallendar*, & dans les postes voisins de la *Labne* & du *Rhin* qu'elle occupe. L'ordre de Bataille de cette Armée est disposé de la maniere suivante.

PREMIERE LIGNE. Général en Chef, Son Altesse le Duc d'Ahrenberg.

Lieutenans - Généraux, Mrs. de Smiffaart, Sommerfeld, Geisruck, Chancelos & Courrières.

Généraux - Majors, Mrs. de Briowsky, Mattha, Maidet, Soubison, Gemmingen, Ariosti & Hammerstein.

Brigadiers, Mrs. de Rhode van Heckeren & Maidell.

Aile droite. Cavalerie, Stirum, Dragons Autrich. 2. Escadrons; Grenadiers à cheval Hannov. un Escadron; Pontpietin, Dragons, Hannov. 4. Escadrons, Gardes du Corps Hannov. 1. Escadron;

VI.
Ordre de
Bataille de
l'Armée-Alliée.

cadron, & Hammerstein, Hannov. 2. Escadrons.

Corps de Bataille. *Infanterie*, Ahrenberg, Autr. 2. Bataillons; Salm, Autr. 1. Bataillon; Geisruch, Aut. 1. Bataillon; Heister, Autr. 1. Bataillon; Gardes Hannovriennes, 2. Bataillons; Soubiron, Hannov. 1. Bataillon; Maidel, Hannov. un Bataillon; Horn, Hannov. 1. Bataillon; Block, Hannov. 1. Bataillon; Maider, Hannov. 1. Bataillon; Driuchleben, Hannov. 1. Bataillon; Saxe-Gotha, Holl. 1. Bataillon; Grotenray, Holl. 1. Bataillon, & Orange-Gueldres, Holl. un Bataillon.

Aile gauche. *Cavalerie*, Rechteren, Holl. un Escadron; Hesse-Philipsthal, Holl. 3. Escadrons; Saxe-Gotha, Dragons Holl. 3. Escad. & Ligne, Dragons Autr. 2. Escadrons.

SECONDE LIGNE. *Lieutenants-Généraux*, Mrs. Driuchleben & le Prince Salm.

Généraux-Majors, Mrs. de Constant, Pauli, Klinckenstrom, Lannoy & Grohte.

Brigadier, Mr. Hœuft van Oyen.

Aile droite. *Cavalerie*, Stirum, Dragons Autrichiens, 1. Escadron; Busch, Dragons Hannovriens, 4. Escadrons; Schulten, Hannov. 2. Escadrons, & Wreden, Hannov. 2. Escadrons.

Corps de Bataille. *Infanterie*, Los Rios, Autrichiens, 2. Bataillons; Wolfenbuttel, Autr. 2. Bataillons; Nouveau-Régiment Autr. 1. Bataillon; Sommerfelde, Hannov. 1. Bataillon; Klinckenstrom, Hannov. 1. Bataillon; Kroeck, Hannov. 1. Bataillon; Hugo, Hannov. 1. Bataillon; Freudeman, Hannov. 1. Bataillon; Middachten, Hannov. un Bataillon; Wrangel, Hannov. un Bataillon; Saxe-Gotha, Holl. second

cond Bataillon; Smittlaert, Holl. 1. Bataillon, & Leve, Holl. 1. Bataillon.

Aîle gauche. *Cavalerie*, Schagen, Holl. 3. Escadrons; Orange-Frise, Holl. 2. Escadrons; Saxe-Gotha, Dragons Holl. 2. Escadrons & Ligne, Dragons Autr. 2. Escadrons.

Artillerie de Campagne. Celle des Autrichiens, composée de 10. Canons & 2. Haubitz; celle des Hollandois, de 10. Canons, & celle des Hannovriens de 30. Canons.

CORPS DE RESERVE. Le Lieutenant - Général Baroniai & le Général - Major de la Cerda.

Hussars, cinq Escadrons du Régiment de Caroly; 5. Compagnies - Franches, & 5. Escadrons du Régiment de Bellefay, Hussards.

Total. Bataillons; des Autrichiens 10.; des Hollandois 6. & des Hannovriens 15. faisant ensemble 31. Bataillons.

Escadrons. Des Autrichiens 7.; des Hollandois 14. & des Hannovriens 16., ensemble 37. Escadrons, non compris les 10. Escadrons de Caroly, & de Bellefay & les 5. Compagnies Franches.

Total de l'artillerie. Dix Canons & 2. Haubitz des Autrichiens; 10. Canons des Hollandois, & 30. Canons des Hannovriens, fait 52. pieces de campagne.

Le Corps de troupes Hollandoises a avec soi dix Pontons, & celui des Hannovriens dix-huit.

Outre les troupes dont on vient de donner la liste, il y a plusieurs Corps qui sont à portée de joindre l'Armée, lorsque la nécessité le requérera. Et le Duc d'Ahrenberg, afin de ne pas employer beaucoup de troupes pour couvrir les convois qui viennent du *Bas-Rhin*, a fait faire un nouveau chemin sur la rive droite de ce fleuve.

Acuve, pour les chevaux qui remontent les Bâteaux chargés de vivres & de fourages.

D'abord après les mouvemens que firent les troupes allées pour le poste comme elles firent le 15. Avril plus près de *Coblance*, plusieurs Régimens François repassèrent le *Rhin* à *Biberich*, & s'arrêtèrent sur la rive droite de la *Moselle* pour se faire donner de grosses contributions en fourages de l'Electorat de *Treves*; d'autres allèrent occuper les postes sur la *Lahne* qui leur étoient abandonnés par les Alliés, & s'y fortifièrent depuis: Et comme c'étoit à *Ludelsdorff* que ceux-ci avoient fait mine de marcher le 8. Mai, le Prince de Conti qui commande présentement l'Armée François, & qui avoit alors son quartier-général transporté de *Wisbaden* à *Langen-Schwalbach*, fit d'abord passer la *Lahne* à un gros détachement pour aller occuper leurs postes & observer leurs mouvemens. Mais la rentrée de l'Armée alliée dans le camp de *Vallendar*, porta le Prince de Conti à rappeler son monde, qui se retira sur la gauche de la riviere. Il a fait transporter à *Wisbaden* un grand magasin que ses troupes ont eu à *Offenbach*. Il n'a plus de troupes sur le *Meyn* que celles qui lui paroissent nécessaires pour conserver ce magasin & les transports qu'on en fait. Toutes ses autres troupes qui étoient dans la *Westeravie* & qui bordaient la *Lahne*, il les a rassemblées sur la gauche, à l'exception d'un petit nombre qui garde l'important poste de *Höchst* sur le *Bas-Meyn*, à deux lieues de la Ville de *Franfort*, & quelques autres postes de moindre conséquence. Au surplus, le Prince de Conti ne laisse plus passer aucuns Bâteaux sur le *Rhin*. Deux Ponts qu'il a fait jeter à *Russelheim* au-dessous de *Philipsbourg*

Bourg, ont été destinés pour y faire repasser les François revenus de *Baviere* & de la *Souabe*.

Hannover. Les François ne menacent plus tant cet Electorat depuis ce qui leur est arrivé en *Baviere*. On n'y prend cependant pas moins de mesures pour sa sureté. Il a été ordonné à toutes les troupes & aux milices qui s'y trouvent, de se tenir prêtes à marcher au premier avis, pour se rendre sur le *Weser*, afin d'occuper les principaux postes de la droite de cette riviere, depuis *Oldendorff* & *Hamelen* jusqu'à *Corbie*, & de là en remontant jusqu'à *Hardeffen* & *Werrischultz*. Il y aura aussi un corps de troupes & de milices posté sur la *Leine*, au-dessus & au-dessous de la Ville de *Hannover*. C'est dans cet Etat que doivent se rendre les troupes Munsteriennes, qu'on a cru jusqu'ici devoir passer à l'Armée des Hauts-Alliés; on a du moins réglé toutes choses par rapport à leur marche, puisqu'elles doivent servir à la défense de ce Pays. On a réglé pareillement ce qui concerne l'arrivée de six mille Saxons que le Roi de Pologne Electeur de Saxe envoie pour la même fin, en vertu de l'alliance défensive & du Traité de Confraternité qui subsistent entre les deux Maisons Electorales.

Frankfort. L'ouverture de la Diette d'Electio d'un Roi des Romains futur Empereur, n'a point été reculée. Fixée au premier du présent mois de Juin, les Princes Electeurs ont tous nommé leurs Ambassadeurs pour s'y rendre, & les quartiers des Ambassadeurs ont été marqués dans cette Ville par le Fourier de l'Empire: l'on a aussi meublé le Palais de l'Electeur de *Mayence*, qui paroît devoir être le seul des Princes Electeurs qui assistera en personne à cette Election. Si l'événement

nement a suivi les dispositions, nous serons déjà en état le mois prochain de rapporter quelque chose de l'illustre assemblée qui doit donner un nouveau Chef au respectable Corps Germanique. En attendant tout l'Empire paroît avoir reçu avec plaisir la nouvelle des Préliminaires de la Paix entre les Cours de Vienne & de Munich, puisqu'il en prend un meilleur augure pour les suites de la nouvelle élection, que pour celles de la dernière. Tous les Princes & Etats ont reçu des Envoyés qui leur en ont fait la notification. A ceux de l'Union de Francfort, il a été dit que Son Altesse Electorale de Baviere, vû l'extrémité où les choses en étoient venues à son égard, elle avoit été obligée de prendre le parti de s'accommoder avec la Cour de Vienne; qu'elle avoit embrassé le parti de la neutralité; mais qu'elle n'avoit point contracté d'engagemens qui pussent préjudicier à qui que ce fût.

Saxe. Dresde. Ce que cette Cour nous montre, sur les mesures prises & sur toutes les dispositions pour agir de concert avec celle de Vienne en Bohême & en Silesie, est que le Comte de Bees, Ministre du Roi de Prusse, après la réception d'un Courier qui lui étoit venu de Berlin sur la fin d'Avril, a déclaré au Comte de Bruhl, dans une conférence, « que le Roi son Maître ne dési-
 » roit rien plus que d'entretenir une bonne in-
 » telligence avec la Saxe; que Sa Maj. Prus-
 » sienne ne trouvoit point la chose incompati-
 » ble avec les engagemens que Sa Maj. Polo-
 » noise avoit avec la Reine de Hongrie, sur-
 » tout si on les bornoit à la simple défense de
 » la Bohême, & qu'elle ne demandoit autre
 » chose, si non que le Roi voulût s'engager
 » de ne point employer ses troupes contre la
 » Silesie »

« *Silésie*, comme de son côté elle promettoit
 « d'avoir tous les égards possibles pour le ter-
 « ritoire de *Saxe*. » Le Comte de Bruhl ayant
 promis au Comte de Bees une réponse à sa
 représentation, on dépêcha un Courier pour
Vienne. Mais sans en attendre le retour, le Mini-
 stre Prussien remit quelques jours après à celui
 de Russie qui est le Comte de Bestuchef, une
 déclaration portant « que Sa Majesté Prussienne
 « ayant avis que les troupes Saxonnes devoient
 « joindre l'Armée de la Reine de Hongrie pour
 « faire une irruption en *Silésie*, elle regarderoit
 « cette entreprise comme une déclaration de
 « guerre, & agiroit non-seulement de son côté
 « hostilement contre la *Saxe*, mais demanderoit
 « aussi à la *Russie* les secours stipulés par le
 « Traité définitif. »

Cette déclaration ayant été communiquée par
 le Comte de Bestuchef au Comte de Bruhl, il
 y a été répondu d'abord « Que le Roi de Polo-
 « gne ne faisoit rien qu'en conséquence de ses
 « engagements avec la Reine de Hongrie & de
 « Bohême, ce qui est conforme au droit des
 « Gens & aux Constitutions de l'Empire, qu'en
 « conséquence, S. M. Pol. surprise de la déclara-
 « tion faite de la part de la Cour de *Berlin*, ne
 « pouvoit la regarder que comme une déclara-
 « tion de guerre, & qu'elle ne tarderoit pas de
 « demander à la *Russie* les secours stipulés. »

Ainsi les deux Cours de *Dresde* & de *Berlin*
 reclameroient en même-tems & pour une même
 cause, des secours de l'Impératrice de *Russie* :
 mais cette Princesse aimant mieux de faire valoir
 la médiation pour assoupir les troubles présens
 de

de l'Europe, sur le pied que nous l'avons fait voir dans nos derniers Mémoires, il ne paroît gueres que les Puissances qui la requierent, puissent se flater d'en recevoir, de toute cette campagne. Ainsi la médiation de la *Russie* continuera d'être offerte, & celle de la Porte-Ottomane également. Il est même de celle-ci, que le Grand Seigneur, en conséquence de l'offre qu'il en a faite aux Puissances Chrétiennes, a proposé, comme on l'apprend, à leurs Ministres résidens à *Constantinople*, que l'on choisit *Venise* pour le lieu de la tenue du Congrès; que Sa Hauteffe, ainsi que l'Impératrice de *Russie*, le Roi de *Suede*, les Etats Généraux, & la République de *Venise* fussent reconnues en qualité de Puissances Médiatrices; & que l'on convint d'abord d'une suspension d'armes, en posant l'*uti possidetis* pour base de la négociation: Que d'ailleurs, le Grand Seigneur, pour donner du poids à l'offre de sa médiation, avoit résolu d'envoyer des Ministres aux Puissances Chrétiennes engagées dans la présente guerre, de faire équiper en même-tems une puissante Flotte, & de mettre cent mille hommes en campagne.

Mais les affaires de Turquie avec la Perse, qui donnent beaucoup d'attention au Divan, pour ne pas prendre, ainsi qu'on en est informé, un train qui lui soit favorable, paroissent être un grand obstacle à l'exécution du dessein du Grand Seigneur, quant à l'article de mettre en mer une flotte puissante & cent mille hommes en campagne, au sujet de sa médiation.

On a fait partir de *Dresde* dans le cours du mois d'Avril & le commencement de Mai, les munitions, l'artillerie & les chevaux nécessaires à l'Armée que le Roi a en *Bohème*; des renforts

en hommes & les recrûs pour les divers Régimens s'y sont aussi rendus. Mais le Duc de Saxe-Weissenfels qui reprend le commandement de cette Armée, n'étoit pas encore parti le 6. Mai. Il avoit cependant assemblé en deux différens camps, l'un entre *Leipsich* & *Mersebourg*, & l'autre près de *Gorlitz* dans la *Haute Lusace*, les troupes du Roi qui restent dans l'Electorat, ce qui étoit la dernière chose qu'il dût faire avant son départ.

Vienne. Ce n'est pas l'unique ouvrage du Divan près de cette Cour, que la médiation du Grand Seigneur pour faire cesser la guerre présente, il s'intéresse aussi vivement en faveur des Juifs de la Bohême, ayant fait écrire une Lettre à la Reine, conçue dans les termes les plus obligeans, pour engager S. M. d'adoucir la Sentence de bannissement perpétuel renduë contre cette nation; ce qui fait voir jusqu'où les Juifs ont cherché & trouvé des intercesseurs, qui tous néanmoins n'ont pû rien faire retracter de ce qui a été résolu à leur sujet.

Plus de cent Officiers Bavarois & Hessois qui ont été faits prisonniers en *Baviere*, arriverent le 10. Avril à *Vienne*. Ils furent suivis le lendemain par 5. à 600. hommes de la garnison de *Vilshoven*; & les jours suivans jusqu'au 16. il en arriva encore chaque jour plusieurs centaines. On les a transportés la plupart en *Hongrie*. L'affaire de *Pfaffenhoven* a produit un nombre de prisonniers encore plus considérable de François & de Palatins. Mais c'est tout ce qui en arrivera désormais, les préliminaires de la Paix étant signés avec l'Electeur de Baviere. Dans le tems que la nouvelle de cette conclusion fut apportée à *Vienne*, un Courier dépêché de *Bohême*, apporta aussi la nouvelle

velle que les troupes de la Reine ayant fait des dispositions pour rentrer dans le Comté de *Glatz*, celles du Roi de Prusse y avoient abandonné tous les postes qu'elles occupoient dans le Plat - Pays, & n'avoient conservé de garnison que dans la Ville & Citadelle de *Glatz*. *Mittelwald*, *Remich*, *Ruckers*, *Scherfeneck*, *Veurod*, *Wanschelbourg*, *Liebaus*, *Landshut*, *Gruffau*, sont, entre - autres, les postes d'où les Prussiens se sont retirés, & que le Général de Hohenembs a fait d'abord occuper par celles des troupes legeres de la Reine qui bordoient la frontiere. De sorte que les troupes de Sa Majesté se sont retrouvées en Pays ennemi avant l'ouverture de la campagne. *Ratibor*, *Troppau*, *Jägerndorff* & *Oppelen*, furent encore abandonnées quelques jours après par les Prussiens, aussi - bien que tous les autres endroits qu'ils occupoient dans la *Haute-Silésie*. Ils se sont de là repliés sur la *Neifs*, poursuivis par les Hussars & la Cavalerie legere des Hongrois qui les ont extrêmement harcelés pendant leur retraite. La Cour a eu les avis détaillés de ce qui s'est passé à cette occasion, comme de quelques attaques & entreprises des troupes legeres, dont nous ferons le récit. Disons auparavant que le rendez - vous général des forces de la Reine en *Bohème* & de celles de *Saxe*, a été indiquée à *Königin - Gratz*, où il y a de gros magasins pour leur subsistance; qu'outre les Régimens qui se sont mis de la *Moravie* & de toutes parts en marche pour s'y rendre, le Général *Thungen* y vient aussi avec le corps de troupes qu'il avoit sous ses ordres dans le *Haut-Palatinat*; & que le tout réuni doit former une Armée de plus de 90. mille combattans y compris un nouveau Corps qu'on y attend de *Saxe*. Le Sérénissime

niſſime Prince Charles de Lorraine eſt parti le 19. de *Vienne* pour en reprendre le commandement. Le Prince de Saxe-Weyſſenſfels y eſt auſſi attendu. Ce fut le 23. du même mois que le Felt-Maréchal de Traun, après avoir été de toutes les conférences dans leſquelles on a réglé les opérations des diverſes Armées de la Reine, eſt auſſi parti de *Vienne* pour ſe mettre à la tête de celle qui a achevé le Tome de la *Baviere*.

Sileſie. Le Roi de Pruſſe qui eſt à *Neiſs*, rafſemble ſon Armée derriere la riviere de ce nom. Ayant jugé à propos, ſur les premieres diſpoſitions des Autrichiens, de faire ſortir des places de la *Haute-Sileſie* qui ne ſont pas bien tenables, celles de ſes troupes qui les occupoient, pour les leur faire abandonner enſuite, & en même-tems tous les autres poſtes de cette Province, & du Comté de *Glatz* que nous avons nommé. Le Margrave Charles qui les commandoit, a fait cette opération, après diverſes petites actions entre les Inſurgens Hongrois & ſon monde, dont on voit des rélations qui prennent au 27. Mars, & ſe terminent au 22. du mois ſuivant, mais qui n'ont rien de fort intéreſſant juſqu'au 8. d'Avril, que le Felt-Maréchal Eſterhaſi, Général en chef des Inſurgens, ayant ordonné au Comte de Caroli, Lieutenant-Général, de s'étendre avec un corps de ces Troupes & d'Huſſars d'environ 4000. hommes preſque tous à cheval, deux Eſcadrons de Huſſars Pruſſiens ſe replierent ſur *Roſenberg* avec perte d'un Officier & de quelques hommes. Les Hongrois les pourſuivirent juſqu'à la porte de ce Bourg, d'où le Commandant qui eſt un Major, les éloigna par ſon canon. Ils l'attaquèrent néanmoins à pluſieurs reprises, & 211. Fuſe-

liers du Régiment Prussien de Brunswick & 110. Hussars qui s'y trouverent, firent toute la défense possible pendant près de quatre heures. Mais le feu se trouvant mis aux quatre coins du Bourg, obligea le Major d'en sortir avec ses gens. Il se forma alors en pleine campagne, & ne pouvant éviter d'être coupé, le Général Caroli vint l'y entourer peu après, le somma de se rendre à discrétion, & à la fin lui accorda une capitulation, laquelle fut conclue aux conditions que Mr. de Schaffsted, c'est le nom du Major Prussien, & son monde ne seriroient d'un an contre la Reine de Hongrie & de Boheme: Qu'il rendroit les armes, les chevaux de Hussars, & deux pièces de canon de 3. livres de bale qu'il avoit avec lui: Que les Officiers garderoient leurs équipages; & qu'au surplus le détachement Prussien se retireroit où il voudroit.

Cette Capitulation fut à peine signée que le Lieutenant-Colonel du Régiment Prussien de Soldan & le Major de celui de Brunswick, parurent dans la plaine avec 108. Fuseliers, une pièce de campagne, & 90. Hussars, venans de *Crenzbourg* pour secourir le Major Schaffstedt. Mais le Général Caroli les fit entourer dans un instant, & charger par ses Insurgens, qui s'acquitterent si bien de leur devoir, qu'après quelques hommes tués & un Capitaine des Prussiens, tout ce secours destiné pour Mr. de Schaffstedt, fut fait prisonnier de guerre. Le Lieutenant-Colonel & le Major avoient voulu se rendre aux mêmes conditions que celui-là, mais on le leur refusa. Après cette seconde affaire il en arriva une troisième le 12. Avril près du village de *Sloventzitz* occupé par 4. à 5. cens Insurgens, & d'où

d'où le Général-Major Hautcharmoy Prussien & le Colonel de Winterfeld Ajudant-Général du Roi de Prusse, les délogerent, après quelque perte de part & d'autre. Les prisonniers Autrichiens faits dans cette occasion, furent envoyés à *Ujest*. Les Prussiens marchans ensuite en avant vers *Strelitz*, 400. de leurs Grenadiers qui venoient d'*Oppelen* pour les joindre, se trouverent tout d'un coup aux mains avec le corps du Général Spleny Autrichien; mais ayant été joints par le Général Major de Hautcharmoy & le Colonel de Winterfeld, ce secours leur procura la liberté, & aux Prussiens un petit avantage en une centaine d'hommes qu'ils firent prisonniers, outre la capture de quelques bagages d'Officiers. Le même détachement Prussien eut encore le 20. une affaire à *Wirbick*. Il y avoit dans ce Bourg un corps d'environ 2000. Autrichiens, dont, suivant une relation Prussienne, 84. hommes restèrent sur la place, & 104. furent faits prisonniers, avec un Capitaine, & trois Officiers subalternes. Mais une autre relation diminuë ce nombre, & fait aller la perte des Prussiens à l'égalité. Quoiqu'il en soit, ces rencontres ne décidant que de peu ou de rien, nous ne nous ferons pas un scrupule, si nous n'en donnons pas les faits d'une manière plus circonstanciée.

C'est à *Patschkau* que le Roi de Prusse aréüni la plus grande partie de son Armée, afin de commencer les véritables opérations de la Campagne, ou attendre que le Prince Charles de Lorraine, qui est arrivé le 4. Mai de *Vienne* à *Königin-Gratz*, les entame avec celle de la Reine de Hongrie & de Boheme, dont il a repris le commandement en chef; mais on croit que Son Altesse Sérénissime aura attendu pour le faire,

L'arrivée du Duc de Saxe Weiffensfels, qui devoit être rendu pour le 9. ou le 10. du même mois à l'Armée Saxonne.

Les Prussiens ne se sont pas retirés de Jagendorf. Ils conservent au contraire une bonne garnison & un grand magasin.

On a publié à l'Armée de la Reine en Bohême un pardon général pour les déserteurs de ses troupes, qui depuis la date de ce pardon jusqu'au dernier Juillet prochain, retourneront au service de Sa Majesté. Le même pardon a été publié à l'Armée commandée par le Duc d'Ahrenberg, & dans les autres Armées de Sa Maj. de même que dans toutes les Villes & Places de ses Etats où il y a des garnisons.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en PIEMONTE, depuis le mois dernier.

Journal des Armées.

C'EST fut la nuit du 29. au 30. Mars qu'une colonne de huit mille hommes de troupes Espagnoles & Napolitaines se mit en marche pour s'approcher des quartiers occupés par celles de la Reine de Hongrie & de Bohême. Cette colonne arriva de grand matin à la *Castolica*, où il y avoit un Piquet d'Autrichiens, lequel se retira à *Arion*, & s'y étant uni avec un autre Piquet, ils se replierent l'un & l'autre sur *Rimini*. Ils furent poursuivis jusques-là par la Cavalerie Espagnole & Napolitaine. Le 31. ces Piquets s'étant joints à *Rimini* à celles de leurs troupes qui s'y trouvoient au nombre de quatre mille hommes, ce corps fit mine de se défendre, mais il se retira peu de tems après, & il y eut quelques hommes de son arriere-garde faits prisonniers. Les Espagnols & Napolitains s'étant avan-

cés

cés à *Rimini*, y prirent poste. Le Corps d'Autrichiens qui venoit de s'en retirer, se replia sur un autre corps posté à *Savignano*. De-là ils marcherent conjointement vers *Cesene*, où le Prince de Lobkowitz avoit établi le quartier-général; & l'ordre ayant été donné pour la retraite, elle s'exécuta le lendemain. Les troupes de la Reine prirent la route de *Forli*. Avant de quitter *Cesene* elles se firent donner huit mille écus de contribution des habitans. Immédiatement après elles marcherent à *Forli*. Les Espagnols & Napolitains s'étant reposés pendant quelques heures à *Rimini*, prirent la route de *Savignano* & de *Cesene*. Un détachement de Cavalerie qu'ils avoient envoyé en avant, fit encore quelques prisonniers sur l'arrière-garde du Prince de Lobkowitz qui s'arrêta à *Forli* pendant la journée du premier de Mai. Le soir les Autrichiens marcherent à *Faenza*. Les Espagnols & Napolitains étant partis l'après-midi de *Cesene*, arriverent le 2. au matin à *Forli*. Le quartier-général de l'Armée Autrichienne fut transporté le même jour de *Faenza* à *Imola*, & le 5. auprès de *Bologne* où elle campa le lendemain. Le soir elle se remit en marche vers le *Panaro*, suivie en force par celle d'Espagne & de Naples commandée par le Duc de Modene & le Comte de Gages, & qui lui étant de beaucoup supérieure en nombre, le Prince de Lobkowitz fit des instances réitérées auprès du Roi de Sardaigne pour en recevoir un prompt secours. Sa Majesté Sardaignoise a là-dessus donné ordre qu'onze cens Warasdins, le Régiment de Clerici composé de 600. hommes, celui de Pallavicini de mille, & 300. Hussars, outre 400. hommes de recrues, faisant ensemble le nombre de trois à

quatre mille hommes, se mirent en marche du *Parmesan* & du *Plaisantin*, où ils étoient & se rendirent à l'Armée de la Reine; mais il n'y eut qu'une partie de ces troupes qui y arrivèrent, le reste ayant reçu contre-ordre; enjoit néanmoins à celles qui n'ont pas joint le Prince de Lobkowitz, de se tenir prêtes sur le premier avis qu'elles en recevoient, à se remettre en marche.

Le 7. l'Armée Autrichienne décampa des environs de *Bologna*, marcha à *Castel-Franco* sur la frontiere du Modenois, d'où elle s'est renduë au *Panaro*, & y a fait jeter plusieurs Ponts, sur lesquels elle a passé depuis cette riviere. L'Armée Espagnole & Napolitaine qui arriva au torrent d'*Idice*, dans le voisinage de *Bologne*, le jour que celle d'Autriche en décampa, eut le 8. & le 9. son avant-garde postée entre *Samoggia* & *Lavino*, & le corps de bataille entre ce dernier endroit & *Rheno*. Elle demeura le 10. dans cette position. Le Duc de Modene & le Comte de Gages en firent le lendemain la revüe générale, & pour encourager le soldat, lui firent distribuer 20. fois à chacun. Le 12. cette Armée se remit en mouvement, & alla camper entre la *Samoggia* & *Castel-Franco*. Le Marquis de Campo-Santo s'avança le soir jusqu'au *Panaro*, qu'il passa à *Spilimberto*, avec l'Avant-garde. Le reste de l'Armée a passé cette riviere le 13. de grand matin à *San-Ambrogio*, environ à une lieuë de *Modene*. Il n'est resté qu'un petit corps de Cavalerie sur la droite du *Panaro*.

Le Prince de Lobkowitz, sur ces marches des Espagnols & Napolitains, ayant passé le *Panaro*, vint camper le 15. avec son Armée près de *Modene*, ayant le *Panaro* en front, sa droite appuyée

puyée à une branche de la *Secchia* qui passe devant *Formignone*, & sa gauche couverte par la Citadelle de *Modene*. A la faveur de cette position, qui lui procuroit la facilité d'inonder son camp, il a fait entrer un Bataillon du Régiment de *Vercell* & un Régiment Suisse de *Reitz*, dans la Citadelle de *Modene*, où il y avoit par là trois Bataillons, en y comprenant celui du Régiment de *Sicile* qui y étoit déjà : Et sur ce qu'il apprit que les troupes qui étoient d'abord destinées à le joindre sur le *Panaro*, avoient fait halte dans le *Plaisantin* par ordre du Roi de Sardaigne, il prit la résolution de se replier derrière la *Secchia*, pour se poster entre cette riviere & le *Crostolo*. Mais toute l'Armée Espagnole & Napolitaine avec son artillerie, ses bagages & ses munitions, s'étant remise en marche le 20. en défilant sur la gauche, & cotoyant les montagnes du Duché de *Reggio*, pour s'avancer vers la *Lenza*, & se porter ensuite sur la *Trebbitz*, afin de s'ouvrir par l'Etat de *Genes* la communication avec l'Armée de l'Infant Don Philippe; l'objet de ce nouveau mouvement, a fait juger à propos au Prince de *Lobkowitz* de retirer ses troupes du *Modenois*, pour se porter sur le *Parmesan* avec toute son Armée, qui étoit pour lors accrüe jusqu'au nombre de dix-sept mille hommes, savoir, trois mille de Cavalerie, & 14. mille d'Infanterie. Cette Armée de la Reine quitta ainsi le 24. le Camp de *Reggio*, passa la *Lenza* près de *Montecchio*, & campa le 25. près de *Parme*, afin d'observer les mouvemens ultérieurs du Duc de *Modene* & du Comte de *Gages*.

Naples. Conformément à un avis des Cours de *Madrid* & de *Versailles*, le Roi ne quittera point

point cette année le Royaume, comme il paroiffoit en avoir le deffein pour fe rendre à l'Armée que fes troupes ont jointe. Sa Majesté a conferé au Chevalier de la Vieffville le commandement en chef de ce corps de troupes.

Onze personnes de différente qualité ont encore été conduites dans les prisons de cette Ville, venans de l'*Abruze*, où le Tribunal des Inconfidens les a fait arrêter.

Rome. Le Pape ayant fait dans le cours des mois de Février & de Mars deux réductions dans les troupes, les Soldats qui ont été congédiés, ont pris chaque fois parti dans les troupes Espagnoles; ce qui a procuré à l'Armée Espagnole du Comte de Gages plus de 2500. hommes de recruë.

Genes. Le nombre des troupes de cette République arrivé dans le cours du mois de Mars & le commencement d'Avril près de *Genes*, étoit tel, qu'on a été obligé d'en loger une partie dans les Couvents, à cause que la saison ne permettoit point encore pour lors qu'elles tinssent la campagne. Leur nombre a encore accru depuis, & on le fait monter à présent à près de vingt mille hommes. On exerce journellement ces troupes, auxquelles le Gouvernement veut ajouter un Régiment de six cens hommes, qui ne sera composé que de Nobles, & dont les Officiers seront choisis dans les principales familles de la République. Pour commander l'Armée Genoife, on jette les yeux sur le Comte de Cecil, ci-devant Lieutenant-Général en *Espagne*, & on lui destine 36. mille écus d'apoinzemens par an. On compte d'engager aussi d'autres Officiers étrangers.

Voilà ce que nous présente la République de
Genes.

Genes, soit pour faire respecter sa neutralité, soit pour s'opposer fermement à l'exécution de l'article du Traité de *Worms*, qui assigne au Roi de Sardaigne le Marquisat de *Final*. C'est à *Genes* que les sommes pour le payement des Armées Espagnoles en *Italie* & en *Piémont* continuent d'arriver ; 50. Mulets chargés de caissettes contenant de l'argent pour ces Armées, y arriverent encore au commencement d'Avril. On y en attendoit encore d'autres, & c'est de cet argent, ou du moins c'est en pistoles d'Espagne qu'on prend garde que se fait maintenant le payement aux Officiers des troupes de la République. Jusques-là & depuis les réponses faites à l'Amiral Anglois Rowley, & au Ministère Britannique à *Londres*, qu'une neutralité desarmée seroit peu de sûreté à cette République, il semble que l'Angleterre ne veuille plus tant prendre d'ombrage de tout l'appareil de l'Etat ; puisqu'il n'y a depuis peu aucun Vaisseau Anglois sur la côte, qu'il n'y en a que quelques-uns de la Flotte de l'Amiral Rowley, dont l'apparition se fasse de tems en tems sur les côtes de Provence, & que le reste de cette Flotte étoit encore vers la fin d'Avril à *Port-Mahon*, quoique bien radoubée & en bon état. Les Escadres Françaises, ainsi qu'on le fait, sont aussi dans les Ports de France fort tranquilles, & celle d'Espagne à *Carthagene* : Mais on apprend de France que Mr. de Camilly est à *Brest* pour prendre le commandement de plusieurs Vaisseaux François qui doivent former une Escadre, & mettre en mer.

Rien d'intéressant à rapporter de l'Isle de *Corse*.

P I E' M O N T.

IL n'y a que la petite guerre entre les Espagnols & les Payfans qui se fasse jusqu'ici. Les choses pourrout cependant devenir bientôt serieuses, si l'Infant Don Philippe s'est mis en marche le 22. Avril, ainsi que le portent les avis que nous avons de ce Pays, pour pénétrer dans le *Montferrat*, par les gorges du *Taro*, & ce avec dix-mille hommes seulement, & sans avoir attendu les derniers renforts qui lui venoient d'*Espagne* avec une quantité de provisions, outre des recrues qui ont été rassemblées en *Catalogne*, tant pour son Armée, que pour celle du Comte de Gages.

Mais la Cour de *Turin*, afin de faire échoüer l'exécution d'une entreprise de cette nature, a fait marcher quatre Bataillons pour renforcer les troupes qui occupent le poste de *Garezze*. Elle a aussi envoyé du renfort aux Garnisons de *Tortone* & de *Saravalle*, & 150. Canoniers pour augmenter le nombre de ceux qui sont déjà dans la première de ces Places. En conséquence d'un ordre qui avoit précédé celui-ci, les Milices Piémontoises s'étoient rendus dès la fin de Mars vers *Maro* & les montagnes voisines, afin de s'y opposer au passage des troupes Espagnoles qui le menaçoient dès-lors de ce côté-là. On a détaché en même-tems quelque Infanterie & Cavalerie pour soutenir ces Milices, auxquelles se sont jointes les Compagnies-Franches. *Oneille*, *Coni*, & *Demont*, dont les Fortifications sont la plupart réparées, ont d'ailleurs une artillerie nombreuse qui les garnit; & il semble qu'on ne craigne plus que ces deux

deux derniers Fortereses doivent être de nouveau attaquées par les François, qui n'étant sur la frontiere qu'au nombre de 20. à 21. mille hommes, tenteroient difficilement de se représenter devant l'une ou l'autre avec si peu de monde. Il y a aussi aparence qu'ils ne joindront pas l'Armée Espagnole, puisqu'ils ont fait des retranchemens à la tête de la vallée de *Sture*, & établi leurs magazins aux environs de ces retranchemens.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE & en ESPAGNE, depuis le mois dernier.

F*Rance.* Le Roi a rendu un Edit, en vertu duquel les six corps des Marchands de la Ville de *Paris* doivent lui payer une taxe de 800. mille livres pour certains avantages qui leur sont accordés. Ce sont des charges d'Inspecteurs & de Controlleurs de leurs Communautés. Comme les Orfevres, & les autres Corps des métiers de la même Ville ont traité, ainsi que les Marchands, avec le Controlleur Général des Finances, pour des avantages semblables, le tout fera entrer dans le cours de cette année des sommes considérables dans les coffres. Les Marchands Drapiers seuls, qui font Corps séparé, offrent un million au Controlleur Général pour qu'on leur accorde un droit sur les draps de foye, qui par là seroient sujets à aller à la Halle. On n'a pas oublié les Notaires dans ce nouveau tour de la Finance; il y en a de très-riches à *Paris*. On demande le controlle

trôle de leurs actes ; & eux pour ne s'y pas voir assujettis , offrent deux millions. Nouvelle ressource pour aider à subvenir aux besoins pressens. Autre opération qui produit d'ailleurs des sommes. La Compagnie des Indes a fait afficher à la Bourse qu'elle vendroit , comme elle a vendu en effet le premier de Mai , le restant de ses Billets de Lotterie viagere , dont le nombre étoit de 5000. On a pris pour chaque Bille 350. livres d'argent & deux dixièmes d'actions. Chaque Bille est de 55. livres de rente viagere négociable , dont la Compagnie hérite de la moitié à la mort du porteur , & les survivans de l'autre moitié. La Compagnie prend le dixième d'action sur le pied de 240. livres , ainsi le Bille revient à 830. livres.

Mais on parle d'un nouveau projet pour cette Compagnie. Suivant ce projet chaque action contribueroit 600. livres , savoir , 450. en argent comptant , payables dans le cours de cette année , & les dividendes de l'année 1744. sur le pied de 150. livres , au moyen de quoi celui de 1745. seroit fixé à 180. livres ; en donnant l'option aux Actionnaires , de payer la contribution de 600. livres avec les dividendes de quatre années , sur le pied de 150. livres par an ; savoir , les années 1744. 1745. 1746. & 1747. & une seconde option aux refusans qui ne voudront donner ni argent , ni dividende , & auxquels on offre cent livres de rente perpétuelle hypothéquée par privilège sur tous les effets de la Compagnie des Indes.

à I.

Mr. de Couppen , que le Roi avoit envoyé à Berlin , en est de retour depuis le 10. Avril , & il a rendu compte à Sa Majesté du succès de la commission qu'il a exécutée auprès
du

du Roi de Prusse, relativement aux instructions, dont le Maréchal de Belleisle étoit chargé. Mr. de Courten a eu la précaution de se déguiser en Marchand pour éviter d'être arrêté par les ennemis de cette Couronne. Le Maréchal de Maillebois, après avoir reçu les ordres de Sa Maj. touchant les opérations de l'Armée qui s'est assemblée sur les frontieres du *Dauphiné*, est au contraire parti le 7. Mai pour en aller prendre le commandement. Il s'étoit rendu à la Cour, en quittant l'Armée qui est présentement aux ordres du Prince Conti.

Depuis le 10. Avril jusqu'à pareil jour du mois suivant, voici les particularités qui se présentent à rapporter. Nous en exemtons le récit des divers Conseils tenus sur le tour qu'ont pris si subitement les affaires de *Baviere*, sur la Paix conclüe entre les Cours de *Vienne* & de *Munich* dont l'Electeur de *Baviere* a fait savoir les raisons au Roi par une Lettre qu'il a écrite à Sa Maj. ; sur les opérations à exécuter par les Armées de Sa Maj. sur le *Rhin*, en *Piémont*, en *Flandres* & par ses Escadres.

L'Evêque de Bayonne a été nommé à l'Archevêché de *Vienne*; l'Abbé de Gayon de Vaudurant, Vicaire-Général de l'Evêché de *Constance*; à l'Evêché de *Saint Pol de Léon*; l'Abbé Tinséau, Vicaire-Général de l'Archevêché de *Besançon*, à l'Evêché de *Belley*; & l'Abbé d'*Arches*, Vicaire-Général de l'Archevêché de *Bordeaux*; à l'Evêché de *Bayonne*. Sa Majesté a aussi disposé des Abbayes vacantes, & a nommé à trois des principales, trois Chanoines du Chapitre de *Liège*, savoir, l'Abbé de Horion, Grand Chancelier de ce Chapitre, à l'Abbaye de *Mouzon*, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Rheims; l'Abbé

III.
Bénéfices.

l'Abbé de Ghiftelle , à celle de *St. Valleri* , même Ordre , Diocèse d'Amiens ; & l'Abbé de Berlo , à celle d'*Uferche* , même Ordre , Diocèse de Limoges.

Le fils du Comte d'Argenson qui est le Marquis de Voyer , Mestre de Camp du Régiment de Berry , a été déclaré Lieutenant-Général au Gouvernement de la *Basse-Alsace* ; & Mr. de Voltaire Historiographe de France , place qui n'avoit pas été remplie depuis le célèbre Mezeray.

Le Roi a permis au Duc de Charillon , ci-devant Gouverneur de Mr. le Dauphin , de se rapprocher de la Cour jusqu'à la distance de six lieues , & à Mr. de Chauvelin , ancien Garde des Sceaux , de se rendre à sa maison de Gros-Bois , près de *Paris* , pour être plus à portée des Médecins , dont le secours peut lui être nécessaire.

Nous joindrons ici les noms des Officiers Généraux que le Roi a déclarés pour servir à son Armée de Flandres sous le Maréchal de Saxe , qui est rétabli de son indisposition. Les *Lieutenans - Généraux* sont le Duc d'Harcourt , le Marquis de Clermont Tonnerre , le Comte de Clermont , le Prince de Dombes , le Comte d'Eu , Mr. Phelipes , le Marquis de Meuze ; le Marquis de Clermont , le Comte de Baviere , le Comte de Montesson , le Comte de Danois , le Duc de Biron , le Comte de Löhwendahl , le Comte de Beranger , le Marquis de Chabannes , le Duc de Richelieu , le Prince de Pons , le Marquis de Brezé , le Duc de Luxembourg , le Comte d'Estrées , le Comte de Clare , le Chevalier d'Apcher , le Marquis de Langeron , le Marquis de Croissy , le Duc de Bouffers , Mr. de Lutreaux,

Lutteaux, le Duc de Chartres, & le Duc de Penthièvre. Mais le Duc de Chartres ne pourra pas se rendre à l'Armée, pour s'être démis la rotule d'un genou, en jouant au mail à *St. Cloud*.

Les *Maréchaux de Camp* employés dans cette Armée, sont, le Comte de la Marck, Mr. de Monnin, le Marquis de Contades, le Comte de Graville, le Marquis de Beuvron, le Marquis d'Armentieres, le Marquis de Souvré, le Duc de Chevreuse, le Marquis de Rubempré, le Comte d'Harcourt, le Duc d'Aumont, le Duc d'Ayen, le Prince de Soubize, le Duc de Chaulnes, le Chevalier d'Aguesseau, le Comte de Logny-Montmorency, le Marquis de Mezieres, le Marquis de Crequy, le Comte du Muy, le Marquis d'Anlezy, le Marquis de Sourches, le Comte de Rozen, le Comte de Fitzjames, le Marquis de Beaufremont, le Prince de Tingry, le Comte de la Suze, le Duc de Fitzjames, & le Comte de Noailles.

Mr. de Cremille est Maréchal-Général des Logis de cette Armée, Mr. de Vaudreuil Major-Général de l'Infanterie, & Mr. de Croimar, Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie.

Toutes les troupes destinées à former cette Armée, au nombre près de cent mille hommes, y compris la Maison du Roi, se sont rendus successivement à leur rendez-vous, & s'étant rassemblées sur la droite de l'*Escaut* dans les environs de *Condé*, elles ont cotoyé cette riviere, en la remontant jusqu'à *Nôtre-Dame au Bois*, située à une lieuë de *Tournay*; elles ont fait avancer en même-tems vers cette Place un gros train d'artillerie, l'ont investie le 25. Avril; & ayant remué la terre & préparé toutes choses
pour

pour l'ouverture de la tranchée, elle se fit la nuit du 30. Avril au premier Mai par un corps que le Maréchal de Saxe avoit détaché à cet effet sous les ordres du Duc d'Harcourt. Comme il étoit décidé alors que le Roi feroit de nouveau la campagne en *Flandres*, & que Mr. le Dauphin l'y accompagneroit, les Equipages prirent les devans en plusieurs divisions le 20. d'Avril, & les jours suivans : Sa Majesté & Son Altesse Royale les suivirent le 6. Mai, qu'elles partirent de *Versailles*, pour se rendre au camp devant *Tournay*, où nous passerons après avoir exposé de l'*Espagne* le peu qui s'en présente à rapporter.

Depuis l'absence du Roi tous les Conseils se tiennent chez Mr. le Chancelier, ainsi que cela s'est pratiquée l'année dernière. Il n'est resté à *Paris* de Ministres, que le Cardinal de Tencin, Mr. de Maurepas, & Mr. de Saint Florentin ; les autres ont suivi la Cour en *Flandres*, de même que les Ministres Etrangers.

E S P A G N E.

MADAME de France, Epouse de l'Infant Don Philippe, est entièrement rétablie de la rougeole. Elle se leva le 3. Avril, & fut le 21. du voyage d'*Aranguex*, où le Roi & la Reine avec toute la Famille Royale, la Grandesse, les Dames du Palais de la Reine, les Ministres de la Cour, & ceux des Puissances étrangères se sont rendus. On compte que la Cour passera une bonne partie de la belle saison dans ce Château Royal, qui n'ayant pas des logemens suffisans pour les Seigneurs & les Dames, le Roi leur en a fait assigner dans le village d'*Antigola*, qui

qui n'en est distant que d'un quart de lieuë, les Ministres étrangers ont été par là obligés de prendre les leurs à *Siempuzuelo* à deux lieuës d'*Aranguex*.

Le Roi reçoit régulièrement toutes les semaines des Couriers de ses deux Armées en *Italie* & en *Piémont*, dont les dépêches contiennent les mouvemens qu'eiles font pour exécuter l'introduction de l'Infant Don Philippe en *Italie*, depuis si long-tems projetée. Le 30. Mars S. M. reçut aussi un Exprès du Commandant de la *Corogne* en *Galice* avec avis de l'arrivée en ce Port, d'un Vaisseau venant de *Vera Cruz*, & ayant à bord six millions de piastras qu'il avoit chargés au *Mexique*. Le même Exprès apporta en même-tems des Lettres du Gouverneur de la *Havane* qui donne à Sa Majesté un détail du furieux ouragan arrivé à la *Jamaïque*, & dont nous avons fait un récit le mois dernier, page 380. & suivantes. Le Roi a fait part de cette nouvelle aux Ministres étrangers le jour de l'arrivée du Courier. On évaluë à la Cour le dommage causé par cet ouragan, à vingt-cinq millions de liv. sterling, au lieu qu'on ne l'a évaluë à *Londres*, comme nous l'avons dit, qu'à sept millions de mêmes livres.

Les cinq Vaisseaux de régître destinés pour *Vera-Cruz*, & qu'on a équipés à *Cadix*, ont mis à la voile de ce Port le 24. Mars, avec deux autres, lesquels furent suivis le 29. par deux nouveaux Navires. L'un de ceux-ci étoit encore un Vaisseau de régître, & l'autre un Bâtiment, qui va aux Isles Canaries; de sorte qu'il y a en tout huit Vaisseaux de régître partis pour la *Vera-Cruz*. L'Escadre Française commandée par le Chevalier de Piofin, a mis en même-tems à

la voile, afin de les couvrir, & de les escorter pendant leur route.

Portugal. Au mois de Mars la Flotte de *Rio-de-Janeiro*, arriva à *Lisbonne* avec une cargaison des plus considérable, & sur-tout avec une quantité d'or & d'argent, qu'on fait monter à près de vingt-millions de cruzades; mais ce n'est que par conjecture qu'on le dit, car dans l'état de la cargaison de cette Flotte donné au public, celui de l'or & de l'argent n'a pas été inséré, la Cour n'ayant pas jugé à propos de le faire.

La santé de Sa Majesté Portugaise continué d'aller sur l'ancien pied; c'est-à-dire, qu'elle est toujours fort chancelante. S. M. n'en donne pas moins pour cela ses attentions aux affaires; & dans les circonstances présentes, elle a jugé nécessaire de faire recruter ses troupes, & de les porter au nombre de vingt-mille hommes, dont 17. mille d'Infanterie & trois mille de Cavalerie. Il y a trois ans passés que Sa Maj. avoit réduit ses forces à un très-petit nombre. Mais les raisons qu'elle eut alors de le faire ne subsistent plus.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. *Examen des Amiraux Matthews & Lestock.* **A**ngleterre. On examine actuellement la conduite de l'Amiral Matthews, du Contre-Amiral Lestock, & des Capitaines & autres Officiers qui se sont trouvés au combat de *Toulon* du 22. Fevrier 1744. La Chambre des Communes qui l'avoit demandé au Roi par une Adresse,

Adresse, fit comparoitre les deux Amiraux pour la premiere fois devant elle le 20. Avril, & fut occupée long-tems de leur examen. Elle prit sur ce sujet la résolution suivante, qui fut approuvée le 21. savoir « Que c'étoit l'opinion » générale de la Chambre, que la Flotte du Roi » dans la Méditerranée, lors du combat de » Toulon, étoit supérieure en force à celle de » France & d'Espagne: Qu'il paroît, par les » preuves les plus évidentes, que le mauvais » succès de ce combat, doit être imputé à la » conduite blâmable de plusieurs Commandans » & Officiers de la Flotte: Et que c'est une » chose aussi deshonorabile pour les armes du » Roi, que préjudiciable à la cause commune » & à l'intérêt public. »

Le 23. la Chambre résolut de présenter une nouvelle Adresse au Roi, pour le prier de faite procéder, selon les loix militaires, à l'examen de la conduite des deux Amiraux Matthews & Lestock, de même que contre les Capitaines Burrish, Norris, Williams, Ambroise, Frogmore & Dalh, les Lieutenans du Vaisseau de guerre le Dorset & plusieurs autres Officiers; afin de punir, selon la rigueur des mêmes loix, ceux qui ont manqué à leur devoir dans ce combat.

Cette Adresse a été présentée, & voici la réponse que le Roi y a faite. *MESSEURS, Je donnerai les ordres convenables pour faire tenir promptement & efficacement des conseils de guerre, ainsi que vous le désirez. Je sai de quelle conséquence il est de maintenir une exacte discipline sur la Flotte, & la nécessité qu'il y a de faire punir ceux qui ont manqué à leur devoir.*

On prévoit par là que les suites de cette

I I.
*Teneur de
 divers Trai-
 tés d'Al-
 liance.*

affaire seront très-sérieuses pour ceux qu'elle touche. On la pousse vivement. Et c'est l'une de celles pour l'étranger qui excite un peu sa curiosité. Le Parlement ne lui en montre point d'autre, si ce n'est que la Chambre des Seigneurs a été occupée sur la fin d'Avril à examiner les divers Traités conclus depuis peu avec les Alliés du Roi, quant aux circonstances des affaires présentes, le Traité entre le Roi & la Reine de Hongrie & de Bohême, & celui qui a été fait entre Sa Maj., les Etats - Généraux des Provinces Unies & l'Electeur de *Cologne*. Quoiqu'on eut déjà dit quelque chose de ces Traités, il n'est pas hors de propos d'en exposer encore ce qui suit. Le Traité entre le Roi & la Reine de Hongrie & de Bohême stipule une obligation de la part de cette Souveraine, d'augmenter de vingt-mille hommes les troupes qu'elle entretient dans l'Empire. Pour lui en faciliter les moyens, & la mettre en état de résister avec plus de force à ses ennemis, le Roi lui a accordé par ce Traité 150. mille livres sterlings de Subside extraordinaire, dont il a été convenu que l'on payeroit 50. mille livres au Roi de Pologne Electeur de Saxe, afin d'employer un corps de ses troupes auxiliaires au service de Sa Majesté Hongroise. L'Electeur de *Mayence* s'est engagé par son Traité avec le Roi, d'entretenir pendant trois ans dans sa Capitale une garnison de 5. mille hommes de ses troupes, moyennant le subside de huit-mille six-cens vingt livres sterlings, que les Communes lui ont accordé par an, & qu'on a fixé au double la premiere année, savoir, à 17. mille 240. livres sterlings. Par le Traité entre le Roi, les Etats - Généraux, & l'Electeur

l'Electeur de Cologne, il a été stipulé de la part des Contractans, une obligation pour la défense mutuelle de leurs Etats. L'Electeur s'y est aussi engagé d'entretenir dix mille hommes de ses troupes, pour être employés à la défense des Etats de Leurs Hauts Puissances & de ceux que le Roi de Prusse possède en Allemagne, moyennant le subside annuel de 24. mille 299. livres sterlings que la Chambre des Communes a accordé à ce Prince, & dont les Etats - Généraux payent une partie.

Le 5. Mai le Roi tint un Chapitre de l'Ordre de la Jarretiere, dans lequel Sa Maj. créa le Duc de Saxe - Weysienfels Chevalier de cet Ordre. Et le 10. il se tint un grand Conseil au *Cockpitt* pour motiver la Harangue que le Roi feroit le 13. à son Parlement, & que nous rapporterons ci - après. Le départ de Sa Majesté a suivi le lendemain.

Le Marechal & le Comte de Belleisle usent de la liberté que le Roi leur a accordée. Les premiers Ministres de la Cour, & les principaux Seigneurs du Gouvernement se font le plaisir de les regaler tour - à - tour à leurs maisons de plaisance, situées dans le district de *Windfor*, où ces illustres prisonniers d'Etat ont la permission de se promener.

L'Amiral Medley a remis le 25. Avril à la voile pour la *Méditerranée*.

On n'a rien à rapporter, des *Provinces-Unies*, si ce n'est que la question de la déclaration de guerre contre la France, n'est plus agitée; qu'on s'y sent en état de remplir les engagements avec la Reine de Hongrie & de Bohême, de même qu'avec la Couronne d'Angleterre, indépendamment de

cette déclaration. C'est donc vers la Flandres où les vûes sont tournées ; tout y est dans la plus grande agitation. L'Armée auxiliaire de la République n'a pas seulement fait sa jonction avec les Anglois & les¹ Hannovriens, mais le tout réuni en est déjà venu aux mains avec l'Armée Française, comme nous allons le voir dans l'article suivant.

P A R I S - B A S.

I.
Mouvements
des troupes
Françoises.

LES François en commençant cette campagne par le siège de l'importante Place de *Tournay*, l'ont fait ouvrir aux troupes des Hauts - Alliés, lesquelles s'étant portées à le leur faire lever, on en est venu à une action. La journée du 11. Mai est remarquable à cet égard. Nous en constaterons les faits, après qu'on nous aura vu ce qui y a conduit, de même que les mouvemens & les marches qui l'ont précédée.

On crut d'abord que *Mons* seroit investie. Dix-huit mille hommes de troupes Françaises étoient venus camper le 18. Avril à *Rouveroy*, Village situé entre cette Ville & *Maubeuge*, à deux lieues de la première. Ils firent d'abord raser les hayes, combler les fossés des environs de leur camp, & travailler à jeter deux ponts sur la *Sambre*. Leur grosse artillerie arrivoit alors successivement à *Valenciennes*, & le Maréchal de Saxe se trouvoit le 19. à *Maubeuge*, rétabli d'une espèce d'hydropisie dont il avoit été fort mal. Le 22. ce corps campa à *Taisnières* & à *Malplaquet*, & le même jour vers les deux heures de l'après-midi, il lui arriva un gros détachement de Cavalerie, qui alla se poster à un quart de lieue de *Mons*, commandé par le Comte d'Es-

trées.

des Princes &c. Juin 1745. 445

strées. Ce détachement parut le lendemain à la vue de *Mons*, & le soir il disparut. Un autre corps considérable alla camper le même jour à *Quierrain*. Le 24. au matin toutes ces troupes leverent le piquet, & s'étant repliées sur *Tournay*, elles investirent cette Place le 25. après avoir exigé de grosses contributions, non-seulement des diverses Châtellenies sur le territoire desquelles elles se sont trouvées les jours précédens, mais aussi du reste de la *Flandres* & du Comté de *Hainaut*.

Sur les mouvemens des troupes Françaises; le Duc de Cumberland, le Comte de Königsegg & le Prince de Waldeck, réitérerent des ordres qu'ils avoient déjà donnés, que les troupes Angloises, Hannovriennes & Hollandoises, qui étoient en mouvement pour sortir de leurs quartiers, pussent être rassemblées le 1. Mai dans la plaine d'*Anderlecht*, d'où elles marchassent ensuite en avant sur la *Dender*. Conséquemment la première colonne arriva le 27. Avril près de *Bruxelles*. Les Anglois & les Hannovriens établirent leur camp à *Anderlecht*. L'Infanterie Hollandoise campa sur le Glacis, & la Cavalerie le long de la chaussée de *Flandres*. Le même jour le Duc de Cumberland alla voir l'exercice à pied & à cheval du Régiment commandé par le Général Ligonier. La seconde colonne de l'Armée alliée arriva aussi le 28. près de *Bruxelles*, & les troupes dont elle étoit composée, camperent chacune près de leurs corps. Les troupes Angloises avoient avec elles un gros train de canons, de mortiers & de haubitz, outre quantité d'attirail de guerre. Rien n'étoit plus beau à voir que ces troupes, toutes habillées de neuf, & entièrement complètes. Le 30.

l'Armée

I I.
Marche de
l'Armée Aliée.

l'Armée qui s'étoit rassemblée entièrement à *Anderlecht*, quitta ce camp, & marcha sur la gauche de la *Senne*, jusqu'à *Lembeek*. Elle y campa la droite à *Tubise*, où le Duc de Cumberland eut son quartier, & la gauche à *Halle*. Sa première disposition paroissoit être, comme nous venons de le dire, de marcher sur la *Dender*, & de là sur l'*Escout*. Mais on a jugé à propos de la changer pour exécuter une autre opération par laquelle on se propoisoit de rompre les desseins de l'ennemi.

Tournai étoit pour lors enfermée des deux côtés de l'*Escout* par un gros corps de Troupes Françoises, dont toute l'Armée forte d'environ 90. mille hommes s'est rassemblée ensuite à la droite & à la gauche de cette riviere, ayant *Tournai* dans le centre. Les différens corps qui en étoient postés sur la droite de la *Lys*, au pont d'*Espierre* & ailleurs, s'y trouvant tous rendus le 8. Mai à l'arrivée du Roi, & de Mr. le Dauphin qu'on salua d'une décharge générale de 150. pieces tant canons que mortiers, qui tirerent à la fois contre la Ville & la Citadelle. Dès le lendemain que cette Place fut investie, les François attaquèrent le Fort de *St. Antoine*, situé sur la droite de l'*Escout*, à environ une lieüe de la Ville. Il étoit occupé par 60. hommes, sous les ordres du Capitaine *Lacouche* du Régiment de *Dois*, & de deux Enseignes du Régiment de *Sturler Suisse*. Cet Officier se voyant entièrement coupé de la Place, offrit de remettre ce poste par capitulation; mais il ne put être reçu qu'à se rendre prisonnier de guerre. Le petit corps qu'on y a fait prisonnier, a été envoyé à *Lille*. Le 27. un détachement de la garnison de *Tournay* fit une sortie
sur

sur les troupes qui travailloient à former la ligne de circonvallation. Le Régiment d'Infanterie de Normandie & celui de Dragons de Beaufremont, furent délogés avec perte d'un poste qu'ils venoient d'occuper; & le détachement rentra dans la Place avec environ 200. prisonniers qu'il avoit faits sur les ennemis. Mais cette sortie ne les empêcha pas d'ouvrir la tranchée la nuit du 30. Avril au premier de Mai, qu'ils formerent la premiere parallele avec les communications, sous le feu néanmoins du canon des assiégés qui leur tua beaucoup de monde. Le Duc d'Harcourt commande au siège, & c'est le Baron de Dorr qui défend la Ville & la Citadelle, dont il est Gouverneur, avec une garnison d'environ neuf mille hommes, & une artillerie de 200. pieces de canon. Il a des munitions en abondance & des magazins bien pourvûs, ce qui paroît devoir faire une longue & vigoureuse résistance. Mr. de Dorr est d'ailleurs un³ Officier qui a beaucoup d'années de service.

A l'ouverture de la tranchée, il y avoit quatre mille cinq cens travailleurs aux ordres du Comte de Clermont Lieutenant-Général, & de Mr. de Courtamer Maréchal de Camp. Le Régiment des Gardes étoit de la tranchée avec le Régiment d'Eu. Les travaux ont été poussés fort loin ce jour-là; & une Patrouille des Hollandois y a rencontré une patrouille Françoisse, d'où s'est suivi un feu assez long sur la tranchée, qui n'a cependant rien effectué de part ni d'autre. Depuis cette ouverture de la tranchée, le siège est allé grand train. Le 2. on accorda une suspension d'armes pour laisser sortir de la Ville les personnes de la Noblesse. La nuit du 3. au

4. les assiégés firent une nouvelle sortie sur les travailleurs, au nombre de 4. à 5. cens hommes, laquelle leur a réussie en partie. Le feu de la Place tant ce jour que les deux précédens & jusqu'au 5. a été furieux. Le 5. le Duc de Grammont, le Prince de Tingri & le Chevalier d'Aguesseau furent de tranchée avec les Régimens de Dillon, Aubeterre, Diesbach, Angoumois, Soissonnois & Nivernois. Dix hommes en ont été tués, & autant de blessés. La deuxième parallèle ayant été ouverte ce jour-là à 120. toises des dehors de la Place, on travailla le 6. à établir entre les deux parallèles des Batteries de canons & de mortiers, il y en eut le même jour 60. mis en batterie; & l'on dressoit alors la Batterie Royale de 50. pieces de canon, qui fut achevée le 7. Le 8. le Roi étant arrivé au camp, accompagné de Mr. le Dauphin, S. M. fut reçue au bruit de cette dernière Batterie, comme de toutes les autres, faisant nombre ensemble de 150. pieces de canons & de mortiers, qui tirèrent contre la Place. Le Roi visita le même jour, avec Mr. le Dauphin, les travaux du siège. Une vigoureuse sortie faite le 4. par les assiégés, délogea les assiégeans d'une partie de leur seconde parallèle avec une perte assez considérable. Mais ces derniers y reprirent poste le même jour. Le 9. toute l'Armée Française se mit en mouvement; les gros bagages furent renvoyés à l'autre côté de l'Escaut, & l'on se tint prêt à tout événement, à l'occasion de la marche de celle des Alliés, à laquelle nous retournerons.

Cette Armée qui avoit séjourné le 1. Mai dans le camp près de *Tubise*, se remit en marche la nuit suivante, pour aller camper entre *Soignies*

& l'Abbye de *Cambron*, a trois lieux de *Mons*. Elle étoit le 2. dans cette position, & y séjourna le 3. Sa marche a obligé des Partis François qui s'étoient avancés du côté d'*Enghien*, pour en tirer des contributions, de se retirer. L'Armée renforcée par des détachemens sortis de diverses Places, s'étant remise en marche le 5. au matin alla camper le centre à l'Abbaye de *Cambron* où le Duc de *Cumberland* prit son quartier, la droite à *Brugellet*, où le Feit Maréchal de *Königslegg* établit le sien, & la gauche à *Lens*. Le Prince de *Waldeck*, commandant les troupes Hollandoises, mit son quartier dans ce dernier endroit. Il y eut séjour le 6. que les troupes détachées de la garnison de *Mons* arrivèrent au camp. Le 7. l'Armée décampa, prit sur la gauche, vint se placer près d'*Ellignies*, avec le quartier-général à *Sainte-Anne*, & demeura ce jour-là & le lendemain dans cette position. Le 9. qu'elle leva le piquer, elle courut le Bois de *Bary* & campa vers le soir à *Maubré* d'une manière la plus avantageuse, & ayant avec elle une artillerie également belle & nombreuse. Son ordre de Baraille étoit des mieux concerté. Elle présentoit le front à l'Armée de France. Sa droite étoit appuyée au Bois de *Leuse* qui la couvroit. Sa gauche s'étendoit par-delà *Antoin* en tirant vers l'*Escaut*. Elle avoit derrière elle *Mons*, où elle pouvoit se replier en cas de besoin, & couvrir également le pays qui est au-delà. Cette disposition lui étoit encore d'un autre avantage; car elle coupoit en quelque sorte aux François la communication avec *Condé* & *Valenciennes* par la droite de l'*Escaut*, tellement que s'il se fût donné un combat à leur désavantage, le *Hainaut-François* eut été ouvert aux troupes alliées

IV.
Campement
de l'Armée
alliée.

alliées jusqu'à *Maubeuge & Avesnes*.

V.
Qualités
du Duc de
Cumber-
land.

Ces considérations, jointes à la bonne volonté qui anime le soldat, indiquoit une action prochaine, pour obliger les François à lever le siège de *Tournay*. Divers grands Conseils s'étoient tenus sur cet objet jusqu'au 10. chez le Duc de Cumberland. Toutes choses y furent aussi réglées par rapport aux subsistances, & en tout on a remarqué dans Son Altesse Royale un esprit très méthodique, & dont on s'étoit déjà aperçu par la maniere dont elle avoit jugé que l'Armée devoit diriger sa marche, en quittant le Camp d'*Anderlecht*. Ce Prince donnoit d'ailleurs une attention si décidée à tous les objets de son commandement, qu'on ne pouvoit en faire de trop grands éloges. Rien n'échappoit à sa pénétration & à sa vigilance, & on reconnut que ses talens naturels pour la guerre ne pouvoient être plus grands.

VI.
Bataille près
de *Tournay*.

L'action à laquelle les marches de l'Armée des Hauts-Alliés, préparoient, s'est donnée le 11. Cette Armée avoit fait la veille en avant un mouvement de *Maubré* pour s'approcher de *Vezon*. Le Maréchal de Saxe exactement informé du dessein du Duc de Cumberland, avoit réglé toutes ses démarches sur celles de ce Prince, pour l'attendre & le combattre, au cas qu'il se présentât. Ses troupes & ses batteries furent tellement rangées, que le camp assiégeant n'en eut presque aucune interruption. Des Forts élevés couvroient ces Batteries de l'Armée Françoisse, toute retranchée. On avoit disposé dans celle des Alliés toutes choses pour l'attaque de ses retranchemens. Il y avoit dans le village d'*Antoin*, où le Roi avoit pris son quartier en arrivant, un détachement qui fit d'abord un feu très-vif de mousqueterie sur un

corps des Alliés. Les François abandonnerent ensuite ce Village, après y avoir mis le feu. Le 11. à quatre heures & demie du matin l'Armée marcha en ordre de Bataille contre les François. Leur droite s'étendoit depuis *Nôtre-Dame au Bois* jusqu'à *Fontenoy* & le Château d'*Anroin*. Les troupes Hollandoises qui formoient la gauche, attaquèrent avec beaucoup d'intrépidité le premier retranchement des François, lequel étoit couvert par deux Batteries, dont le feu, quoiqu'extrêmement vif, ne les empêcha pas de pousser jusqu'à la tête de ce retranchement. Une troisième Batterie masquée par un Bois qui la couvroit, les ayant prises en flanc, elles furent pour lors obligées de se replier sur les troupes qu'on avoit fait avancer pour les soutenir. Les Hannov. placés au centre, exécutèrent aussi leur attaque avec beaucoup de vigueur : Ils eurent à essuyer, comme les Hollandois, un feu terrible & continu des Batteries qui couvroient les retranchemens des François. Les troupes Angloises formoient la droite, & attaquèrent avec une égale ardeur les troupes dont la gauche des ennemis étoit composée. Ceux-ci, après quelques décharges de mousqueterie, démasquèrent deux Batteries qui couvroient leur flanc, & d'où ils firent un feu si vif & si successif, que l'Infanterie Angloise fut mise en confusion, & obligée de se replier sur la Cavalerie de la seconde ligne. Les troupes Françoises, qui jusques-là étoient demeurées dans leurs retranchemens, débouchèrent ensuite par trois différens endroits, & firent en avançant sur leurs ennemis un très-grand feu de leur mousqueterie. Le Roi & Mr. le Dauphin ont été à la tête des retranchemens pendant tout le temps de l'attaque.

l'attaque. L'Armée alliée qui s'étoit remise en bataille après l'attaque de ces retranchemens, fit une si bonne contenance, qu'elle eut le tems de former sa retraite, & de diriger toutes choses pour marcher à *Leuse*, & de là sur *Ath*. Ce fut à deux heures & demie qu'elle exécuta cette retraite. Comme elle avoit derrière elle un Bois fourré, on ne la poursuivit pas loin. Il n'y eut qu'un corps de Cavaliers & Dragons avec les Pandoures François qui font le Régiment de Mr. de Grassin, qui furent détachés pour l'inquiéter & la harceler ; l'ordre de la retraite étoit tellement concerté & mesuré, que l'Armée ne fut nullement entamée, mais qu'elle repoussa au contraire l'ennemi, qui reprit le chemin d'où il étoit venu, sans autre gain que de quelques pièces de canon, qui faute de chevaux, ne purent être emmenées, & quelques bagages. On s'est retiré sous *Ath*, où toute l'Armée se trouvant ralliée, & même grossie par des détachemens qui lui sont encore arrivés de diverses Places où ils étoient en garnison, on pourroit s'attendre bientôt à une seconde action, ou du moins à l'événement d'une grande diversion.

Mais en attendant un détail plus circonstancié de la journée du 11. Mai, & ce que nous en ajouterons vers la fin de cet article, nous dirons qu'après une attaque qui a duré par un feu terrible & continuel depuis les huit heures du matin, que les deux Armées commencerent à se charger, jusqu'à deux heures & demie de l'après-midi ; & considéré l'avantage de la position de celle de France dans ses retranchemens, & l'établissement de toutes ses Batteries, il est aisé de juger que la perte de celle des Hauts-Alliés, surpasse celle de ses ennemis. On la met

VII.
Morts &
blessés.

à environ cinq mille hommes tant morts que blessés, & à près de trois mille celle des François. On compte parmi les premiers, dans le corps des troupes Angloises, le Lieutenant Général Ligonier, le Général-Major Ponsonby, & le Lord Berry fils du Comte d'Albermale, qui étoit Capitaine des Gardes à cheval: Et dans le corps des Hollandois, le Brigadier de Salisch, le Colonel de Ryffel & le Baron de Boetsalaer, Lieutenant-Colonel des Gardes à pied, outre le Major van Collen, le Major Anderly, & quelques autres Officiers de differens corps. Le Baron Linden de Blitterswick Colonel de Cavalerie Hollandoise, & le Baron de Colben Aide-de Camp du Felt-Maréchal de Königsegg, ont été blessés très-dangereusement, & sont morts à *Ath*, où ils furent transportés après l'action.

Du nombre des blessés des troupes Angloises, sont le Lieutenant-Général Campbell qui a eu une jambe emportée par un boulet de canon, le Comte d'Albemarle qui a été blessé à la cuisse, & le Comte de Crafford un des seize Pairs d'Ecosse, dont la blessure est considérable. Le Brigadier d'Efferen du corps des Hollandois a aussi été blessé, & il est tombé entre les mains des François, qui l'ont conduit à *Lille* avec quelques autres Officiers Hollandois faits prisonniers.

Du Corps des Hannovriens, le Colonel d'Acere, les Lieutenans-Colonels Brouck & Bulow, ont été tués: Le Général-Major Zastrow, le Brigadier Boselager, le Colonel Spærcken, & le Lieutenant-Colonel Hauts ont été blessés: Et de ce nombre comme de celui des morts il y a beaucoup plus de Capitaines & autres Officiers d'un moindre rang tant des Hannovriens que des Anglois

Anglois & Hollandois. On en attend la liste, également celle des prisonniers faits dans cette sanglante journée.

Du côté des François, le Duc de Grammont, Colonel des Gardes, a été tué au commencement de la canonnade. Mr. de Grillon, Maréchal de Camp, les Chevaliers Lali & Dillon Colonels des Irlandois, sont aussi tués; le Lieutenant-Colonel du dernier Régiment a les deux jambes emportées & un bras cassé. Dans le Régiment du Roi il y a vingt Officiers tués ou blessés, quinze dans Royal-Vaisseaux, six dans la Couronne, le Duc d'Havré Colonel, blessé &c. Voilà, en attendant plus de détail, ce qui a été couché sur le champ de Mars en Officiers de rang, à l'affaire du 11. Mai, qui sera connu dans l'Histoire sous le nom de *Bataille de Fontenoy*. La bravoure, l'intrépidité, & l'activité infatigables que le Duc de Cumberland a fait éclater, surpassent ce qu'on pourroit en exprimer: Car il s'est tellement exposé en ralliant, exhortant & animant les troupes, qui se trouvoient foudroyées par le feu supérieur de l'ennemi, qu'il est étonnant, qu'il n'ait pas reçu la moindre blessure. On doit également tout éloger au Felt-Maréchal de Königsegg & au Prince de Waldeck, dont les dispositions furent telles, qu'elles firent ébranler les François dans le commencement; car la ligne qui les attaquoit arriva jusqu'entre leur Batterie d'*Antoin* & celle d'un Fort établi derrière le Bois voisin; mais ce fut alors que cette ligne souffrant infiniment des canons à cartouches de l'ennemi, se trouva obligée de manœuvrer en arriere vers les onze heures & demie, que les François firent avancer leur Cavalerie. Les Régimens de Campen &
de

de Sponcken la reçurent avec fermeté, & la culbuterent presque entièrement au premier choc. On ajoutera ici que le Duc de Cumberland voulant profiter de cet avantage, rallia son Infanterie & la ramena de nouveau à la charge; que le feu de cette Infanterie fut encore plus vif qu'il n'avoit été, & ébranla de nouveau les François; mais que celui de leur Fort & du Village d'*Antoin* étant d'un autre côté toujours le même, & l'aile gauche en souffrant jusqu'à devoir plier, il fallut songer à la retraite.

Le Roi & le Dauphin ont été exposés pendant le cours de l'action au feu de l'artillerie, & Sa Maj. a rallié elle-même avec toute l'ardeur possible celles de ses troupes que les premières décharges des Alliés avoient ébranlées. On peut dire aussi que Sa Majesté a fait paroître toute la tranquillité, la fermeté, la clarté & la précision possibles dans les ordres qu'elle a donnés. Au surplus elle a marqué publiquement sur le champ de bataille au Maréchal de Saxe, sa satisfaction tant des dispositions que ce Général avoit faites avant la bataille, que de sa conduite pendant l'action.

Une des premières attentions du Roi après l'action, a été de donner ordre que les blessés des Anglois, & particulièrement des Hollandois, fussent traités & soignés comme ceux de ses propres troupes, sans aucune distinction.

Les François continuoient encore le 23. Mai avec un feu terrible le siège de *Tournay*, dont ils se sont emparés d'une demie Lune du chemin couvert, mais avec une très-grande perte. La défense continuoit aussi d'être la plus vigoureuse. Ils ont un corps avancé à *Leuse*. Le reste

de leur Armée est dans la position où elle étoit avant le combat du 11.

L'Armée des Hauts-Alliés est demeurée campée à *Ash* depuis le 12. jusqu'au 15. Le 16. elle s'est remise en marche sur la droite, & est venue camper dans la plaine de *Lessines*, le centre à la petite Ville de ce nom, où le Duc de Cumberland & le Comte de Königsegg ont leur quartier, la droite à *Nôtre-Dame de Bon-Secours*, & la gauche à *Ollignies* où le Prince de Waldeck a établi le sien. Cette Armée conserve, dans cette position, la communication avec *Oudonærde*, & se trouve à portée en même-tems d'assurer l'arrivée des secours qui lui viennent d'*Angleterre* par *Ostende*.

Depuis la Bataille on s'est occupé à vérifier la perte que cette Armée a soufferte, & il ne se trouve pas qu'elle passe le nombre qu'on a dit de cinq mille hommes, quoiqu'elle ait été pendant plus de six heures dans un feu continuel; ce qui prouve que toutes les troupes y ont donné des marques de la plus grande bravoure. Quant à la perte de l'artillerie, elle est de 20. canons, outre une centaine de chariots de munitions que les François sont parvenus à enlever, par la faute des Commis qu'une crainte aura saisis à contre tems, puisqu'ayant coupé les traits, ils prirent la fuite avec les chevaux.

Le Comte de Forgatsch est encore du nombre des blessés de la même Armée. Il l'est de deux coups de feu. On l'a transporté, comme nombre d'autres, à *Bruxelles*. C'est sous les ordres de ce Général qu'étoit le corps de Cavalerie Autrichienne, faisant partie de l'Armée Alliée. Les Hussars ont eu avant l'action, diverses escarmouches avec les Gardes avancées de l'Armée.

Françoise & avec les Grassins, & ont remporté souvent de ces victoires de la petite guerre, dont les nouvelles publiques marquent ordinairement les circonstances, & entre-autres celles qu'on imprime à Bruxelles.

En conséquence d'un ordre de la Cour arrivé en cette Ville, le Comte de Sade qui est prisonnier à *Anvers*, a présentement la Ville pour prison; & Mr. d'Agieu, Maréchal des Logis de l'Armée de France au *Bas-Rhin*, & qui étoit détenu prisonnier de guerre à *Malines*, a obtenu la permission de retourner à *Paris* sur sa parole.

Le 10. Mai le Comte de Dunmore arriva de *Londres* à *Ostende*, à bord d'un Yacht, qui a fait le trajet conjointement avec dix Vaisseaux de transport, sur lesquels il y avoit 300. Officiers, plusieurs centaines de recrues, & 200. chevaux pour les troupes Angloises, qui ont reçu le tout depuis la bataille de *Fontenoy*.

Nous finirons cet article des *Pays-Bas*, par une ajoute pour celui d'*Angleterre*, qu'il est important de donner encore ce mois-ci; car c'est le discours que Sa Maj. Britannique a fait à son Parlement, en mettant fin le 13. Mai à la présente séance des deux Chambres. Le voici:

Ajoute pour
l'article
d'Angle-
terre.

MY LORDS ET MESSIEURS,

LE zèle, l'unanimité & la promptitude de vos délibérations ayant amené à une heureuse conclusion les affaires publiques, & la saison de l'année étant déjà fort avancée, il est nécessaire que je mette fin à la présente séance du Parlement.

C'est avec une satisfaction particulière, que je me vois en état de vous informer du changement très-considérable, qui, depuis le commencement de cette

séance, est arrivé dans les affaires du dehors à l'avantage de la cause commune.

Les derniers succès des armes Autrichiennes en Allemagne, & la conclusion de l'accordement entre la Reine de Hongrie & l'Electeur de Baviere, ont posé les fondemens les plus avantageux pour une heureuse suite de progrès.

Ces événemens ont beaucoup affoibli & diminué le crédit de la France dans l'Empire. Et ils ont ouvert un chemin pour ranimer par nos anciens & naturels alliés, cette force & cette puissance si capables de contribuer au rétablissement & à la sûreté de l'équilibre dans l'Europe.

Les résolutions que mes bons amis les Etats Généraux des Provinces Unies ont prises, pour employer leurs efforts de concert avec moi, & les engagements dans lesquels ils sont entrés pour établir une proportion de forces & de dépenses, ne peuvent manquer de donner du poids & de la vigueur aux opérations de nos Armées.

De si bons commencemens me font espérer, que moyennant la bénédiction du Tout-Puissant sur la justice de nôtre cause, la campagne de cette année sera accompagnée de succès qui puissent renverser les projets ambitieux & destructifs que la Maison de Bourbon a formés contre la liberté de l'Europe, & ceux qu'elle a entamés, en particulier, contre mes Royaumes. Dans cette vue, je suis déterminé, conjointement avec mes Alliés, de pousser vigoureusement cette guerre juste & nécessaire, afin de parvenir à une paix solide & honorable.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie de tout mon cœur, des subsides considérables que vous m'avez accordés, avec tant de bonne volonté, pour le service de l'année cou-

ranis.

courante. Vous pouvez être assurés qu'ils seront employés exactement aux grandes fins nationales pour lesquelles ils sont destinés.

MYLORDS ET MESSIEURS,

Je me repose entièrement sur votre zèle, sur votre fidélité & sur vos bons sentimens pour moi. Apportez vos soins à cultiver & à faire régner ces dispositions dans vos différentes Provinces, à soutenir mon Gouvernement & à conserver la paix & le bon ordre dans ce Royaume. Et j'apporterai mes soins à avancer & assurer votre bonheur & votre prospérité constante.

Le Grand Chancelier prorogea ensuite, par ordre du Roi, le Parlement jusqu'au premier du mois de Juillet prochain. Sa Majesté a nommé un Conseil de Régence pour gouverner le Royaume pendant son absence. Il est composé de l'Archevêque de *Cantorbery*, du Lord Chancelier, du Lord Gower, des Ducs de Dorset, de Devonshire, de Montagu, de Bedford, de Richmond, de Bolton, d'Argyle, de Newcastle & de Grafton; du Marquis de Twedale; des Comtes de Chesterfieldt, de Harrington, de Stair, de Pembroke & de Bath; du Lord Cobham, & de Mr. Henri Pelham.

Le Roi est parti le 14. pour *Greenwich*, & s'y est embarqué sur le Yacht qui la depuis transporté à *Hellevoersluys*, d'où Sa Majesté doit être actuellement renduë dans ses Etats d'Allemagne. Elle a nommé avant son départ Mr. Benjamin Keene, ci-devant son Envoyé Extraordinaire à la Cour d'Espagne, pour aller résider en la même qualité auprès du Roi de Portugal.

ARTICLE VI

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable au
NORD depuis le mois dernier.*

I.
*Audience du
Ministre de
France.*

Russie. Petersbourg. Nous avons dit le mois passé que nous pourrions faire une plus ample mention que nous ne fimes alors, de l'audience publique qu'a eue de l'Impératrice, Mr. d'Usson d'Aillon, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France. Comme cette audience a fait pendant plusieurs mois le sujet de l'attention publique, on doit n'être pas fâché d'en trouver ici le narré.

Le 27. Mars fixé pour cette audience, Mr. d'Aillon se rendit au Palais, sur le midi, dans un superbe équipage, & avec une suite également nombreuse & brillante. Les appartemens qu'il traversa en allant à la Salle d'audience, étoient remplis de tout ce qu'il y a de plus distingué à la Cour, de l'un & de l'autre sexe. L'Impératrice le reçut étant assise sur son Trône, & ayant à sa droite & à sa gauche les principaux Ministres & Généraux de ses Armées, & les Dames les plus considérables de la Cour. Mr. d'Aillon en présentant ses Lettres de créance, fit à Sa Majesté le Discours suivant.

Sérénissime & très-puissante Impératrice de
toutes les Russies.

LA Lettre que j'ai l'honneur de remettre à Votre
Majesté Impériale, & par laquelle le Roi m'ac-
crédite de nouveau auprès d'Elle, en qualité de son
Ministre-Plénipotentiaire, contient un témoignage
bien

bien éclatant de l'amitié de Sa Majesté pour votre auguste Personne, & de son admiration pour des vertus qui frappent & qui fixent les yeux de tout l'Univers.

Les glorieux & utiles travaux de Pierre le Grand porteroient un peuple reconnoissant à le proclamer Empereur & Pere de la Patrie. Les éminentes qualités que Votre Majesté Impériale rassemble, engagent les Nations à confirmer les suffrages de celle qui a le bonheur de vivre sous les douces Loix de Votre Majesté Impériale.

Le Roi ne m'a rien tant recommandé que de chercher à faire connoître à Votre Majesté combien il desre de vivre avec Elle dans la plus parfaite intelligence. Trop de terres séparent les Etats respectifs, pour être dans le cas de se vouloir du mal, & en le pouvant, de s'en faire: Mais les plus grandes distances se rapprochent, lorsqu'on veut se rendre réciproquement utile.

Digne Fille d'un des plus grands Monarques qui aient jamais parus, & sans être attachée à marcher sur ses traces, Votre Majesté Impériale ne peut ignorer quels étoient ses sentimens & ses vûes par rapport à la France. Les tems n'ont point changé. Que je m'estimerois heureux, si pendant mon Ministère, les choses pouvoient être amenées à un point qui constatât également que les desirs des deux Cours n'ont point varié.

Votre Majesté Impériale daigneroit. Elle permetsse qu'en mon particulier, je me félicitasse de la commission dont j'ai l'honneur d'être chargé. La joye que j'en ressens doit être à Votre Majesté Impériale un garant assuré de l'attention que j'apporterai à mériter ces mêmes bontés dont elle m'a honoré pendant le cours de ma première mission.

Le Comte de Bestuchef-Rumia, Grand Chancelier

celier de l'Empire, répondit à ce discours dans les termes suivans.

L'Impératrice ayant déclaré tant de fois combien elle souhaite de vivre dans une parfaite amitié avec Sa Majesté le Roi de France, Elle est très-satisfaite de voir reparoitre à sa Cour, un Ministre aussi capable d'entretenir cette bonne correspondance, & d'éloigner tout ce qui pourroit altérer la parfaite harmonie entre les deux Puissances. Au reste, Mr. le Ministre Plénipotentiaire peut être assuré de la haute bienveillance de Sa Majesté Impériale.

Après quoi Mr. d'Aillon fut introduit à l'audience du Grand Duc & à celle de la Grande Duchesse, future Épouse de ce Prince, & leur donna dans ses discours la qualification d'*Altes- ses Impériales*.

Ce Ministre est depuis entré en conférence avec le Comte de Bestuchef, sur les points de négociation dont il est chargé de la part du Roi son Maître, & qu'on assure avoir pour objet la conclusion d'un Traité d'amitié & d'alliance entre l'Empire Ruffien & la Couronne de France; & d'un Traité de commerce & de navigation entre les sujets des deux Puissances, sur le pied de ceux qui subsistent entre la même Couronne & les Royaumes de Suede & de Dannemarc.

II. Quelques jours avant l'audience de Mr. d'Aillon, le Baron de Mardéfeld, Envoyé extraordinaire du Roi de Prusse, eut une conférence avec le Comte de Bestuchef, en conséquence des dépêches qu'il venoit de recevoir par un Courier, & lui déclara « Que le Roi son Maître avoit appris avec une satisfaction infinie, par la déclaration de l'Impératrice du 3. Fevrier dernier, » la

» la résolution que Sa Maj. Imp. avoit prise
» d'employer sa médiation pour terminer les
» différends qui divisent les Puissances de l'Eu-
» rope : Que ce Prince étant rempli de la plus
» parfaite confiance dans les sentimens de l'Im-
» pératrice, elle devoit être très-assurée qu'il
» se feroit un plaisir de lui en donner en cette
» occasion de nouvelles preuves. » Mais quelques
jours après cette déclaration, Mr. de Mardefeld en fit une autre, portant essentiellement,
» Que les grands changemens arrivés depuis
» l'offre que Sa Majesté Impériale a faite de sa
» médiation, étant tels qu'on pouvoit en re-
» garder l'effet comme interrompu; le Roi son
» Maître jugeoit préalablement devoir deman-
» der communication du plan d'accommode-
» ment qu'on auroit sans doute projeté à l'oc-
» casion de cette offre, & qu'il s'attendoit qu'on
» ne feroit aucune difficulté de s'ouvrir confi-
» demment envers lui, sur les dispositions où
» l'on se trouvoit en cette Cour, par rapport
» aux Puissances qui sont en guerre. » Les Mi-
nistres ayant fait rapport de cette déclaration à
l'Impératrice, ils ont remis par son ordre la
réponse suivante à Mr. de Mardefeld.

L'Impératrice n'a eu pour guide que son amour pour la paix, lorsqu'à la réquisition du Roi de Prusse, Elle a offert sa médiation, d'une manière qui ne devoit offenser personne, & sur tel pied que les Puissances intéressées jugeroient à propos de l'accepter. S. M. Imp. n'a jamais eu intention de s'ériger en arbitre des intérêts des Puissances Belligérantes, & encore moins de changer la nature de tout ce qu'on appelle médiation, qui doit être telle, que le Médiateur se borne simplement

à accommoder les Parties, sans prétendre leur préférer des Loix. L'Impératrice, qui a répondu, avec tant de promptitude, à la confiance que le Roi de Prusse lui a témoignée, & qui est disposée à lui donner, en d'autres occasions, des preuves de son attention, a enjoint à ses Ministres, de déclarer : Qu'attendu le changement que S. M. Prussienne juge être arrivé d'ans la conjoncture présente & dans le système général des affaires, & l'intention de l'Impératrice ayant toujours été, comme Elle est encore invariablement, de ne gêner personne par des arrangemens pris d'avance, S. M. Imp. se désiste de toute médiation, & a ordonné, que ses Ministres dans les Cours étrangères y fassent part de la même déclaration.

Le 10. Avril le Lord Hindford qui remplace le Lord Tirawley qui est retourné à Londres, dans la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, eut la première Audience publique de l'Impératrice, & fit à S. M. en Langue Angloise un discours assez remarquable. En voici la traduction.

MADAME,

J'AI l'honneur de me présenter devant V. M. Imp. en qualité d'Ambassadeur-Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, &c. comme le fait connoître la Lettre que j'ai en main. J'ai ordre, Madame, de vous donner de la part du Roi, les plus fortes assurances de son estime, de son amitié & de son affection invariables pour la personne de V. M. Imp. aussi-bien que du désir extrême qu'il a non-seulement de conserver & de cultiver l'amitié & l'union qui subsistent entre les deux Couronnes, mais aussi de prendre des mesures & des arrangemens de concert avec V. M. Imp. dans tout ce qui pourra contribuer

tribuer à l'honneur, à la sûreté & à l'avantage réciproque des deux Monarchies.

Je n'entrerais point dans la question, si les tems sont changés, ou non : Mais ce qui n'est que trop notoire, Madame, c'est que le système dangereux d'une certaine Puissance n'est nullement changé ; & j'ose dire, qu'il est plus nécessaire que jamais, que la Grande-Bretagne & la Russie soient unies ensemble étroitement. Il sera toujours dans leur pouvoir, de s'entre-aider, malgré la distance des territoires : Mais il est réellement impossible qu'elles aient jamais la pensée & encore moins la volonté de se faire du mal.

La sincérité de l'estime & de l'affection du Roi, mon Maître, pour V. M. Imp. & la religion avec laquelle S. M. remplit ses engagements & ses Traités, sont connues de toute la Terre. Le Roi n'a pas le moindre doute qu'il n'éprouve toujours un juste retour de la part de V. M. Imp.

Je ne veux pas incommoder V. M. Imp. de ce qui me regarde personnellement. C'est par le zèle que j'ai toujours eu pour ses intérêts, que je souhaite uniquement d'être jugé, ainsi que par ma conduite pendant tout le tems que j'aurai l'honneur d'être accrédité auprès de sa Personne Sacrée.

Le Comte de Bestuchef, Grand-Chancelier de l'Empire, fit en langue Ruslienne la réponse suivante.

L'Impératrice, non contente de témoigner invariablement au Roi de la Grande-Bretagne, les sentimens d'amitié & d'estime qu'elle a toujours eus pour lui, se promet que S. M. Britannique sera de son côté très-satisfaite de l'exacritude avec laquelle S. M. Imp. continuera de remplir ses engagements, aussi-bien que de la confiance qu'Elle apportera à agir de concert avec le Roi, dans tout ce qui pourra

pourra concourir à l'honneur, à la sûreté & à l'avantage réciproques des deux Couronnes. Et c'est ainsi que Mr. l'Ambassadeur, qui, par son habileté & son expérience dans les affaires, s'est attiré l'estime de toutes les Cours où il a résidé jusqu'ici, & que l'Impératrice fait assurer particulièrement de sa bienveillance, aura souvent occasion d'informer le Roi son Maître de la sincérité des intentions de S. M. Imp.

Le Lord Hindford eut ensuite audience du Grand Duc & de la Grande-Duchesse, auxquels il fit ses discours en langue François.

Le Mariage du Grand-Duc successeur avec la jeune Princesse d'Anhalt-Zerbst est fixé pour le mois de Juillet prochain. On travaille déjà aux préparatifs des fêtes qui seront données lors de cette cérémonie, que l'Impératrice veut être la plus brillante qu'on eut jamais donnée en ce genre dans cette Cour.

Suede. On règle actuellement les détails des limites du Grand Duché de *Finlande*, & l'on arrange définitivement tout ce qui reste encore à exécuter en conséquence de l'article VII. du Traité de paix conclu avec la Russie à *Abo* en 1743. Le Baron Jean de Sternstedt, Gouverneur du District de *Nyslott*, travaille à cette opération sur les confins de la *Carelie*, où il s'est rendu par ordre du Roi. Le Prince de *Repnim*, Lieutenant-Général des Armées Russiennes, y est pour l'Impératrice de Russie.

Comme cette Couronne continué d'agir dans un parfait concert avec la Russie, quant aux affaires auxquelles l'une ou l'autre pourroit prendre quelque intérêt, il a été résolu de lui faire part de quelques ouvertures données au Ministère

Mère par le Comte de Finckenstein, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Berlin, pour un Traité d'Alliance & de Garantie mutuelle entre la Maison Royale de Suede & celle de Prusse, afin que l'union établie par les liens du sang, rende les intérêts des deux Maisons indissolubles. On veut savoir le sentiment de la Russie sur ce sujet.

La Compagnie des Indes de ce Royaume a reçu la fâcheuse nouvelle, qui a été confirmée, que deux de ses Vaisseaux, nommés l'un la *Reine de Suede*, & l'autre la *Villo de Stockholm*, qui avoient mis à la voile le 9. du mois de Janvier dernier, pour se rendre à la *Chine*, ayant été surpris le 15. d'une violente tempête, pendant laquelle il faisoit un gros brouillard, ils avoient eu le malheur de donner sur un des écueils qui sont au Nord de l'*Ecosse*, entre les Isles de *Schetland* & les Isles *Orcades*, & qu'ils avoient eu le malheur d'y périr : Mais que la plus grande partie de l'Equipage avoit eu le bonheur de se sauver.

Le *Dannemarc* ne nous fournit rien de remarquable pour l'étranger. Et de la *Pologne* ce qu'on apprend est, que le Roi ayant donné ordre de lever dans ce Royaume quatre nouveaux Régimens tant de Dragons, que de Cavalerie legere & d'Ulans, ces Régimens sont à présent complets, & destinés à renforcer l'Armée Saxonne.

Des Lettres de *Kaminiec*. annoncent que les Hospodars de *Walachie* & de *Moldavie* ont reçu ordre de la Porte Ottomané de lui fournir six mille hommes de recrues; ce qui a dû être exécuté dans le cours du mois d'Avril dernier.

LE Baron Olaus de Cederstrom, Sénateur & Chancelier de l'Université d'Abo, mourut à *Stockholm* le 2. Avril.

Le Comte de Suffolck est mort le 29. à sa Terre dans le Comté d'Essex.

Le Chevalier d'Auxis, Chevalier des Ordres du Roi Très Chrétien, & pere de la Duchesse de Fleury, a payé le même tribut à *Paris*.

Louis Duc de Gramont tué le 11. Mai à la Bataille de *Fontenoy*, étoit Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de S. M., Colonel du Régiment des Gardes Françaises, Gouverneur & Lieutenant-Général pour S. M. dans les Provinces de Navarre & de Bearn, Gouverneur des Villes & Châteaux de Bayonne & de Pau.

Nous avons donné en son lieu la liste des autres Officiers de distinction tués à cette Bataille. On pourra en donner une plus précise le mois prochain.

Addition pour l'Article d'Allemagne.

LES Ministres qui représentent le Collège des Electeurs à la Diette de l'Empire, furent assemblés le 7. Mai à *Francfort*, & firent dans cette séance des déclarations si remarquables, que nous n'avons pas cru devoir différer de les rapporter. Le Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur d'*Hannover*, y déclara : *Que Sa Majesté Britannique ne pouvoit qu'être extrêmement touchée de l'état où se trouvoient les affaires dans l'Empire Romain, lorsqu'elle en examinoit la véritable cause: Que la liberté publique & particulière, opprimée par les François, avoit déjà été*
mise

mise à l'abri de leurs vexations, si les Princes de l'Empire, animés d'un même esprit & agissant dans le même but, avoient montré plus de fermeté & de résolution, & n'avoient pas laissé croire, par la conduite qu'ils tenoient, que c'étoit une espèce de connivence aux entreprises de l'ennemi: Que S. M. Britannique avoit fait tout ce qui dépendoit d'Elle pour faire sortir l'Empire, de l'état d'inaction & de foiblesse dans lequel il se tenoit: Que les salutaires exhortations qu'elle avoit employées auprès de l'Electeur de Baviere, venoient d'ouvrir les yeux à ce Prince sur ses véritables intérêts: Que son accommodement avec la Reine de Hongrie étoit la conjoncture la plus heureuse qui pût arriver: Que l'Empire touchoit par-là au moment de sa délivrance, si les membres qui le composent pronoient enfin la résolution de montrer de la vigueur, & de réunir toutes leurs forces pour obliger les François à abandonner l'Allemagne une fois pour toujours. Le Ministre de l'Electeur de Baviere déclara dans la même séance: Que Son Alt. Elect. par son accommodement avec la Reine d'Hongrie, avoit reconnue cette Princesse en qualité de Reine de Boheme, & qu'ainsi Elle reconnoissoit de même la légitimité du suffrage de cette Princesse à la prochaine Diette d'élection, & le droit d'y envoyer des Ambassadeurs pour coopérer au choix d'un nouveau Chef de l'Empire. Le Ministre du Roi de Prusse, en qualité d'Electeur de Brandebourg, déclara: Que lorsque le Roi son Maître, avoit concouru dans la précédente Diette d'élection, à la résolution qui fut prise de suspendre la voix de Boheme, ce n'avoit point été par une simple complaisance, ou par des convenances particulières, mais par des considérations également solides & invariables dans leur principe: Que ce principe subsistoit toujours, aussi bien

que

que les conséquences nécessaires qui en résulteroient ; Et que le Roi son Maître étoit toujours fermement résolu de ne jamais consentir que la Reine d'Hongrie fût admise à donner son suffrage dans la prochaine Diète d'élection, de la part du Royaume de Bohême. Il ajouta : Qu'à l'égard de l'accommodement que l'Electeur de Bavière venoit de conclure avec la Reine d'Hongrie, on voyoit bien que c'étoit une démarche forcée à laquelle ce Prince avoit été obligé par la fatalité des tems & des conjonctures ; mais que Sa Maj. Prussienne ne pouvoit s'imaginer, que cet accommodement fût de longue durée, parce qu'Elle étoit persuadée que la Cour de Vienne ne l'avoit conclu que dans l'espérance de procurer la Dignité Impériale au Grand Duc de Toscane, qu'elle considéroit comme le seul & unique Candidat auquel il convint d'en être revêtu, & que cette espérance venant une fois à manquer, il n'étoit gueres apparent que l'on voulût s'en tenir à Vienne à des engagements conditionnels, qui dès-lors ne pourroient paroître qu'onéreux.

Nous ajouterons ici, que sur des bruits qui se sont répandus de quelques négociations entamées pour un accommodement entre la Reine de Hongrie & de Bohême & le Roi de Prusse, Sa Majesté Hongroise a fait déclarer par le Comte de Cobentzel à Bonn, & par ses autres Ministres dans les Cours de l'Empire : Qu'ayant le bonheur de se trouver supérieure en forces au Roi de Prusse, il seroit peu naturel qu'elle prêtât les mains à un accommodement avec ce Prince, à moins qu'il ne se déterminât à lui restituer la plus grande partie de la Silésie : Et qu'elle ne consentiroit jamais à la paix, que sous cette condition, comme absolument nécessaire pour rendre l'accommodement solide, constant & durable.

F I N.